

PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL

**de la communauté de communes
du Pays bigouden sud**

BILAN DE LA CONCERTATION PRÉALABLE

Dossier de participation du public par
voie électronique

Pièce n° 7

SOMMAIRE

1. LA CONCERTATION LORS DE L'ÉLABORATION D'UN PLAN CLIMAT-AIR-ÉNERGIE TERRITORIAL	3
1.1. Le plan climat-air-énergie territorial	3
1.2. La concertation dans un plan climat-air-énergie territorial	3
2. LA CONCERTATION DÉPLOYÉE DANS LE CADRE DE L'ÉLABORATION DU PLAN CLIMAT-AIR-ÉNERGIE TERRITORIAL DE LA CCPBS	10
2.1. Des informations dans la presse	11
2.2. La communication numérique	13
2.3. Le magazine communautaire	16
2.4. Les ateliers de co-construction	18
3. LA CONCLUSION ET LE BILAN DE LA CONCERTATION	71

1. LA CONCERTATION LORS DE L'ÉLABORATION D'UN PLAN CLIMAT-AIR-ÉNERGIE TERRITORIAL

1.1. Le plan climat-air-énergie territorial

Le Plan climat-air-énergie territorial (PCAET) est un document de planification stratégique destiné à orienter les politiques locales en matière de climat, de qualité de l'air et d'énergie. Il vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques, à limiter l'usage des énergies fossiles, à développer les énergies renouvelables, et à renforcer la résilience du territoire face aux effets du changement climatique. La loi n° 2015-992 relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) du 17 août 2015 place les intercommunalités au centre de la politique de transition, en les nommant « coordinatrices de la transition énergétique ».

Dans ce cadre, la CCPBS a engagé, par délibération du conseil communautaire en date du 31 mars 2022, l'élaboration de son PCAET. L'objectif d'un PCAET est de traduire à l'échelle du territoire intercommunal les politiques nationales et régionales de lutte contre le changement climatique et d'adaptation face à ses effets néfastes pour les sociétés humaines. Le PCAET constituera la feuille de route de la CCPBS pour coordonner l'action en faveur du climat sur son territoire. Transversal à l'ensemble des compétences communautaires exercées par la collectivité, le plan climat traite de nombreux sujets relatifs aux transitions :

- la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) ;
- l'adaptation des territoires vulnérables aux effets du changement climatique ;
- la préservation de la qualité de l'air ;
- le développement des énergies renouvelables ;
- la maîtrise de l'énergie par l'efficacité et la sobriété énergétique ;
- la rénovation énergétique des bâtiments ;
- le développement des puits de carbone ;
- le développement des mobilités durables ;
- la préservation de la biodiversité ...

Le PCAET intégrera les missions déjà engagées par la CCPBS en faveur du climat et celles-ci seront complétées et valorisées par d'autres actions identifiées lors de la concertation.

1.2. La concertation dans un plan climat-air-énergie territorial

Au-delà des actions sur son propre patrimoine et l'exercice de ses compétences, la collectivité sera également amenée à mobiliser les acteurs locaux afin d'engager une dynamique collective favorable aux transitions. En effet, de nombreux co-bénéfices sont attendus en termes de qualité de vie, de retombées économiques (emploi local, baisse de la facture énergétique) ou encore de santé publique. La concertation permet donc d'acculturer aux enjeux liés au changement climatique, de construire un document en cohérence avec les enjeux et besoins du territoire, mais également de faire adhérer au projet, afin de faciliter sa mise en œuvre.

Le PCAET étant soumis à un processus d'évaluation environnementale en application des articles L.122-1 et suivants du Code de l'environnement, il est concerné par la procédure de concertation préalable (articles L.121-16 à 19 du code de l'Environnement). Plusieurs modalités de concertation avec différents acteurs du territoire ont donc été mises en place par la CCPBS à la suite de la délibération de prescription du PCAET. Enfin, à l'issue de la concertation, en application de l'article L.121-16 du Code de l'environnement, « *le bilan de cette concertation est rendu public* ».

❖ Délibération du conseil communautaire du 31 mars 2022 portant engagement du PCAET



17 rue Raymonde Folgoas Guillou
CS 82035
29122 PONT L'ABBE CEDEX

Envoyé en préfecture le 12/04/2022
Reçu en préfecture le 12/04/2022
Affiché le
ID : 029-242900702-20220331-C_2022_03_31_19-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Convoqué par lettre du 25 mars 2022, le Conseil de communauté s'est réuni dans la salle CAP CAVAL à PENMARC'H sous la présidence de Monsieur Stéphane LE DOARE, Président.

Le JEUDI 31 MARS à 18h00.

Sont présents :

COMBRIT

GUILVINEC

ÎLE-TUDY

LOCTUDY

PENMARC'H

PLOBANNALEC-LESCONIL

PLOMEUR

PONT-L'ABBE

SAINT JEAN TROLIMON

TREFFIAGAT

TREGUENEC

TREMEOC

MM. DUPRÉ, LOUSSOUARN, Mmes LE GALL-LE BERRE, MONTREUIL, PICARD

MM. BODERE, TANNEAU

M. JOUSSEAUME

M. GAIGNE, Mmes BRETON, PRONOST, ZAMUNER

MM. BREN, BUANNIC, Mmes LE GARS, LE RHUN, LE TROADEC

M. LE CLEAC'H

MM. CREDOU, LE FLOC'H, Mmes BERROU, STEPHAN

MM. ANSQUER, CANEVET, CAVALOC, LE DOARE, LE GUEN,

TANGUY, Mmes DREAU, LAGADIC, WILLIEME

M. AUBREE

M. LE PRAT, Mmes BOURHIS, CARROT-TANNEAU

M. XUEREB (suppléant de droit de M. MOREL)

M. L'HELGOUARC'H, Mme BORDET

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Mme LOPERE (GUILVINEC) à M. TANNEAU (GUILVINEC)

M. COSNARD (LOCTUDY) à Mme PRONOST (LOCTUDY)

M. STEPHAN (PENMARC'H) à Mme LE GARS (PENMARC'H)

Mme CARROT (PLOBANNALEC-LESCONIL) à Mme CARROT-TANNEAU (TREFFIAGAT)

M. LE MOIGNE (PLOBANNALEC-LESCONIL) à M. LE CLEAC'H (PLOBANNALEC-LESCONIL)

Mme DIONISI (PONT-L'ABBE) à M. ANSQUER (PONT-L'ABBE)

Nota : Depuis la promulgation de la loi Vigilance sanitaire le 10 novembre 2021, le quorum permettant à une assemblée de se tenir passe de la moitié à un tiers, et les élus peuvent à nouveau être porteurs de deux pouvoirs au lieu d'un ; ces dispositions sont prorogées jusqu'au 31 juillet 2022

Absents excusés :

M. JULLIEN (PLOBANNALEC-LESCONIL)

Assistent également à la réunion :

Mmes BEDART, LOCH, MM. GAUTHIER, PIMENTEL, DUBOURG, LE BERRE, LOCH, agents de la collectivité.

Secrétaire de séance : M. BREN Jean-Marc

Nombre de conseillers :

En exercice	45
Présents	38
Votants	42 (pour les délibérations C-2022-03-31-01, C-2022-03-31-02 et C-2022-03-31-03), puis 44

Date de la convocation : 25 mars 2022

Date d'affichage : 25 mars 2022

Date d'expédition du rapport :
25 mars 2022

COMMUNAUTE de COMMUNES DU PAYS BIGOUDEN SUD	
CONSEIL Communautaire du 31 mars 2022	N° Acte : C-2022-03-31-19
Objet : Elaboration d'un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) et convention de partenariat avec le SDEF	Classification : 8.8 - Environnement

La loi de Transition Energétique pour la Croissance Verte (TECV) du 18 août 2015 établit que les EPCI à fiscalité propre sont les coordinateurs de la transition énergétique sur leur territoire. Elle impose aux EPCI comptant plus de 20 000 habitants, l'élaboration d'un Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET), outil opérationnel de leur mission de coordination.

Les objectifs du PCAET sont de répondre localement aux enjeux nationaux en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre, de réduction des consommations d'énergie (en particulier fossiles), d'amélioration de la qualité de l'air, d'augmentation de la part des énergies renouvelables et d'adaptation au changement climatique.

Il est proposé que la communauté de communes du Pays Bigouden Sud réalise son PCAET conformément au décret n°2016-849 du 28 juin 2016 relatif au PCAET et codifié aux articles L. 229-26 et R. 229-51 à 56 du Code de l'Environnement.

Le Plan Climat-Air-Energie Territorial se compose de 4 parties :

- **Un diagnostic,**
- **Une stratégie territoriale :**
- **Un programme d'actions :**
- **Un dispositif de suivi et d'évaluation**

Il est également à noter qu'en application de L. 131-5 du code de l'urbanisme, le ou les plans locaux d'urbanisme doivent être compatibles avec le plan climat-air-énergie territorial approuvé.

Afin de faciliter la réalisation de la démarche, notamment d'un point de vue administratif, il est proposé de solliciter le partenariat du SDEF pour l'élaboration du PCAET, selon le projet de convention ci-annexée.

En application de l'article L 2224-37-1 du CGCT, le SDEF, autorité organisatrice de la distribution d'électricité, a en effet mis en place une « commission consultative paritaire » (CCP) pour la transition énergétique. Dès lors, il peut assurer, à la demande et pour le compte d'un ou de plusieurs établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre qui en sont membres, l'élaboration du plan climat-air-énergie territorial.

Le coût des prestations externes sera facturé à la CCPBS par le SDEF. L'appui du SDEF, sous forme de jours-agents, est apporté à titre gracieux.

La mise en œuvre du PCAET nécessite également qu'au sein de la CCPBS, un agent soit chargé du suivi de sa mise en œuvre et de son animation. Cet agent coordonnera les différents intervenants

COMMUNAUTE de COMMUNES DU PAYS BIGOUDEN SUD	
CONSEIL Communautaire du 31 mars 2022	N° Acte : C-2022-03-31-19
Objet : Elaboration d'un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) et convention de partenariat avec le SDEF	Classification : 8.8 - Environnement

La loi de Transition Energétique pour la Croissance Verte (TECV) du 18 août 2015 établit que les EPCI à fiscalité propre sont les coordinateurs de la transition énergétique sur leur territoire. Elle impose aux EPCI comptant plus de 20 000 habitants, l'élaboration d'un Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET), outil opérationnel de leur mission de coordination.

Les objectifs du PCAET sont de répondre localement aux enjeux nationaux en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre, de réduction des consommations d'énergie (en particulier fossiles), d'amélioration de la qualité de l'air, d'augmentation de la part des énergies renouvelables et d'adaptation au changement climatique.

Il est proposé que la communauté de communes du Pays Bigouden Sud réalise son PCAET conformément au décret n°2016-849 du 28 juin 2016 relatif au PCAET et codifié aux articles L. 229-26 et R. 229-51 à 56 du Code de l'Environnement.

Le Plan Climat-Air-Energie Territorial se compose de 4 parties :

- **Un diagnostic,**
- **Une stratégie territoriale :**
- **Un programme d'actions :**
- **Un dispositif de suivi et d'évaluation**

Il est également à noter qu'en application de L. 131-5 du code de l'urbanisme, le ou les plans locaux d'urbanisme doivent être compatibles avec le plan climat-air-énergie territorial approuvé.

Afin de faciliter la réalisation de la démarche, notamment d'un point de vue administratif, il est proposé de solliciter le partenariat du SDEF pour l'élaboration du PCAET, selon le projet de convention ci-annexée.

En application de l'article L 2224-37-1 du CGCT, le SDEF, autorité organisatrice de la distribution d'électricité, a en effet mis en place une « commission consultative paritaire » (CCP) pour la transition énergétique. Dès lors, il peut assurer, à la demande et pour le compte d'un ou de plusieurs établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre qui en sont membres, l'élaboration du plan climat-air-énergie territorial.

Le coût des prestations externes sera facturé à la CCPBS par le SDEF. L'appui du SDEF, sous forme de jours-agents, est apporté à titre gracieux.

La mise en œuvre du PCAET nécessite également qu'au sein de la CCPBS, un agent soit chargé du suivi de sa mise en œuvre et de son animation. Cet agent coordonnera les différents intervenants

COMMUNAUTE de COMMUNES DU PAYS BIGOUDEN SUD	
CONSEIL Communautaire du 31 mars 2022	N° Acte : C-2022-03-31-19
<u>Objet</u> : Elaboration d'un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) et convention de partenariat avec le SDEF	Classification : 8.8 - Environnement

(bureau d'études, SDEF...), engagera la démarche de consultation de la population et assurera la communication autour de ce plan.

Considérant l'obligation pour les communautés de communes d'élaborer un plan climat air énergie territorial,

Vu les articles L. 229-26 et R. 229-51 à 56 du Code de l'Environnement,

Vu l'avis du Bureau communautaire élargi aux Maires du 20 janvier 2022,

Vu l'avis de la commission 6 « Environnement Biodiversité » en date du 8 février 2022,

Vu l'avis de la commission ressources humaines du 23 février 2022 et du Comité technique du 24 février 2022,

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Engage l'élaboration d'un Plan Climat Air Energie Territorial,
- Approuve la déclaration d'intention annexée au présent rapport,
- Autorise Monsieur le Président à solliciter auprès du Préfet de la Région Bretagne et du Président du Conseil Régional de Bretagne, les informations utiles à cette élaboration,
- Autorise Monsieur le Président à informer les personnes morales listées à l'article R. 229-53 du Code de l'Environnement, du lancement de sa démarche,
- Approuve la convention de partenariat avec le SDEF, annexée au présent rapport, portant sur l'assistance à l'élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial
- Autorise Monsieur le Président à la signer,
- Crée un poste de « chargé de projet PCAET », emploi de catégorie A à temps complet (cadre d'emplois des attachés ou des ingénieurs) au 1^{er} avril 2022,
- Autorise Monsieur le Président à signer tout document relatif au PCAET et à sa mise en œuvre.



Pour extrait conforme,

Le Président,
Stéphane LE DOARE

❖ Annexe à la délibération du conseil communautaire du 31 mars 2022 – déclaration d'intention

Envoyé en préfecture le 12/04/2022
Reçu en préfecture le 12/04/2022
Affiché le
ID : 029-242900702-20220331-C_2022_03_31_19-DE

Annexe à la délibération

Plan Climat-Air-Energie Territorial Déclaration d'intention

La présente déclaration d'intention est prise sur le fondement des articles L. 121-18 et R. 121-25 du Code de l'Environnement. Le droit d'initiative peut être exercé.

1° Les motivations et raisons d'être du projet

Le Plan Climat-Air-Energie Territorial a pour objectif de décrire et planifier les engagements de la Communauté de Communes du Pays Bigouden Sud en matière de transition écologique, en particulier la réduction des consommations d'énergie et d'émissions de gaz à effet de serre, l'augmentation de la production d'énergies renouvelables, l'amélioration de la qualité de l'air, l'adaptation du territoire aux effets du dérèglement climatique.

Il s'appuiera sur les engagements déjà pris ou à venir par la Communauté de Communes dans ses champs de compétences, en particulier l'urbanisme et l'aménagement de l'espace, la protection de l'environnement (déchets, protection des espaces naturels, protection de la ressource en eau, ...), logement et cadre de vie, ... Il ne porte pas cependant sur les seules compétences de la Communauté de Communes mais sur l'ensemble des composantes du territoire et, à cette fin, la Communauté de Communes conduira une concertation avec l'ensemble des acteurs.

2° Les plans et programmes dont découle le Plan Climat-Air-Energie Territorial

Le PCAET s'inscrit dans les plans ou programmes :

- Européens et internationaux :
 - o L'Accord de Paris, ratifié par la France le 4 novembre 2016
 - o Le paquet énergie-climat de l'Union européenne 2030 et le Pacte Vert pour l'Europe.
- Nationaux :
 - o Les lois Transition Energétique pour la Croissance Verte (2015), Energie-Climat (2019) et Climat et Résilience (2021), établissant notamment une perspective de neutralité carbone
 - o La stratégie nationale bas-carbone
 - o La programmation pluriannuelle de l'énergie
- Régionaux :
 - o Le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires, adopté par le Conseil Régional de Bretagne les 17-18 décembre 2020, et approuvé par le préfet de Région le 16 mars 2021.

Ainsi, l'élaboration du PCAET devra :

- Être compatible avec le SRADDET et prendre en compte ses objectifs
- Prendre en compte le Schéma de Cohérence Territoriale de l'Ouest-Cornouaille

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal devra être compatible avec le PCAET.

3° La liste des communes correspondant au territoire concerné

Le Plan Climat-Air-Energie Territorial est réalisé sur l'ensemble des 12 communes de la Communauté de Communes :

- Combrit
- Le Guilvinec
- L'Île-Tudy
- Loctudy
- Penmarc'h
- Ploubannalec - Lesconil
- Plomeur

- Pont l'Abbé
- Saint-Jean Trolimon
- Treffiat
- Tréguennec
- Tréméoc

4° Un aperçu des incidences potentielles sur l'environnement

Le Plan Climat-Air-Energie Territorial aboutira à un plan d'actions concret visant à :

- La réduction des gaz à effet de serre
- La réduction de la consommation d'énergie en particulier des énergies fossiles
- L'amélioration de la qualité de l'air
- Le développement de la production d'énergies renouvelables et de récupération
- Le développement de la séquestration de carbone
- L'adaptation du territoire et sa résilience face aux effets du dérèglement climatique

Le PCAET comprend une évaluation environnementale stratégique qui, tout au long de l'élaboration du plan, aura pour objectif d'identifier l'impact du plan sur l'environnement. Cette évaluation comporte l'établissement d'un rapport décrit et évalue les effets notables que peut avoir la mise en œuvre du PCAET sur tous les aspects de l'environnement, y compris la biodiversité, la ressource en eau, l'artificialisation des sols, les paysages. Le rapport présente ensuite les mesures prévues pour éviter les incidences négatives notables, réduire celles qui ne peuvent être évitées et compenser celles qui ne peuvent être ni évitées ni réduites.

5° Les modalités de concertation préalable du public.

Conformément à l'article L 121-17 du Code de l'environnement, la Communauté de Communes du Pays Bigouden Sud prend l'initiative d'organiser une concertation préalable selon des modalités librement fixées, dans le respect des articles L.121-16, R.121-19 et suivants du même Code. Cette concertation préalable doit permettre d'assurer la définition d'un programme d'actions partagé avec les acteurs du territoire.

Avant l'adoption du projet de PCAET par le conseil communautaire, la concertation prendra la forme :

- De réunions de mobilisation à destination des institutions, socioprofessionnels et acteurs locaux. Il s'agira de présenter des éléments du diagnostic PCAET et d'inviter les personnes intéressées à contribuer à l'élaboration du PCAET de la Communauté de Communes du Pays Bigouden Sud ;
- d'une plate-forme participative en ligne, permettant à l'ensemble des acteurs d'être informés du PCAET et de contribuer à l'élaboration du programme d'actions ;
- d'ateliers thématiques, réunissant les institutions, socioprofessionnels et acteurs du territoire, permettant d'approfondir chaque sujet et de recueillir les propositions d'actions qui seront analysées et arbitrées afin d'établir le programme d'actions du PCAET qui sera mis en œuvre ;
- d'une communication via les publications de la Communauté de Communes et son site internet.

Quinze jours avant le début de la concertation, le public est informé des modalités et de la durée de la concertation par voie dématérialisée et par voie d'affichage au siège de la Communauté de Communes. Le bilan de cette concertation est rendu public. La Communauté de Communes indiquera à la suite de ce bilan, les mesures qu'elle juge nécessaire de mettre en place pour répondre aux enseignements qu'elle tire de la concertation.

Après son adoption par le Conseil communautaire, le projet de PCAET sera soumis à une participation du public par voie électronique dont les modalités sont décrites par l'article L123-19 du code de l'environnement.

Le public en sera informé par un avis mis en ligne ainsi que par un affichage en mairie ou sur les lieux concernés quinze jours avant l'ouverture de la participation électronique du public.

Les observations et propositions du public, déposées par voie électronique, devront parvenir à la Communauté de Communes dans un délai qui ne peut être inférieur à trente jours à compter de la date de début de la participation électronique du public.

Au plus tard à la date de la publication de la décision et pendant une durée minimale de trois mois, la Communauté de Communes rendra public, par voie électronique, la synthèse des observations et propositions du public avec l'indication de celles dont il a été tenu compte, les observations et propositions déposées par voie

Envoyé en préfecture le 12/04/2022
Reçu en préfecture le 12/04/2022
Affiché le
ID : 029-242900702-20220331-C_2022_03_31_19-DE

électronique ainsi que les motifs de la décision.

Puis, après son approbation par le Conseil communautaire, le PCAET sera mis à disposition du public (article R.229-54 du code de l'environnement).

La présente déclaration d'intention est publiée sur le site Internet de la Communauté de Communes <https://www.ccpbs.fr> et sur celui de la Préfecture du Finistère. Elle est également affichée sur les panneaux officiels de la CCPBS ainsi que sur ceux des 12 communes membres.

Vu pour être annexé à la délibération du 31 mars 2022,

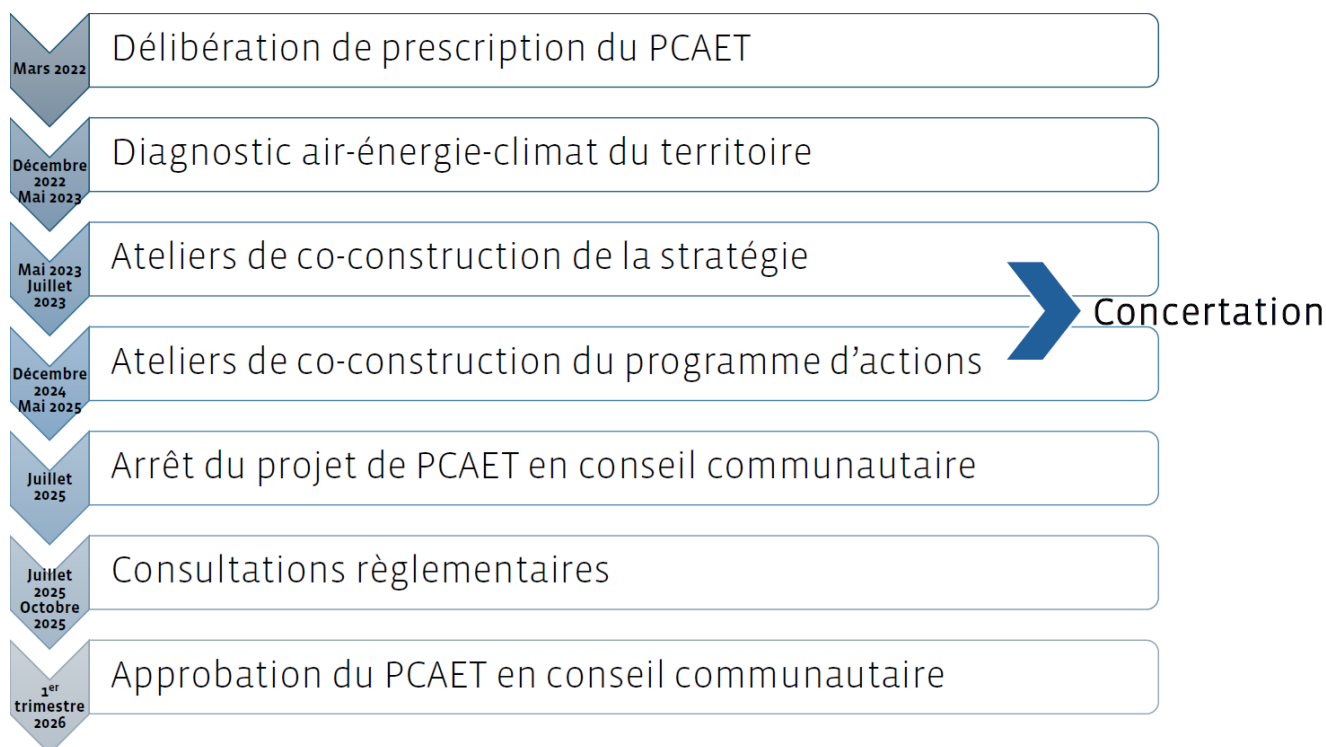
Le Président,
Stéphane LE DOARE



2. LA CONCERTATION DÉPLOYÉE DANS LE CADRE DE L'ÉLABORATION DU PLAN CLIMAT-AIR-ÉNERGIE TERRITORIAL DE LA CCPBS

La concertation a été organisée de mai 2023 à juin 2025, aux différentes étapes du projet :

- lors de la phase de construction de la stratégie du PCAET (de mai 2023 à juillet 2023) ;
- lors de la seconde phase, au moment de l'élaboration du plan d'actions (de décembre 2024 à juin 2025).



Elle a visé différentes cibles, notamment le réseau associatif et le monde économique local, ainsi que les communes et partenaires institutionnels (CCI, CMA, chambre d'agriculture ...). De plus, pendant l'ensemble de la période de concertation, plusieurs mesures d'information à destination des habitants du territoire ont été mises en œuvre.

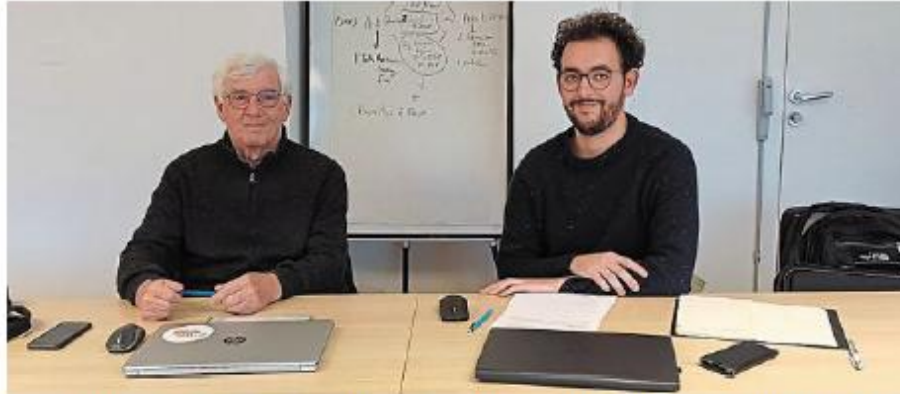
En parallèle, toute personne intéressée pouvait également formuler ses observations et propositions par courriel à l'adresse : pcaet@ccpbs.fr

2.1. Des informations dans la presse

Deux articles ont été publiés dans la presse, avec un premier dans le Ouest France en date du 31 janvier 2024 et un second en date du 28 janvier 2024 dans Le Télégramme. Ces parutions dans la presse locale ont permis de faire un état d'avancement au moment de la validation de la stratégie du PCAET et de rappeler le calendrier de la procédure d'élaboration du document.

❖ Article publié dans le journal Ouest France le 31 janvier 2024

Le plan climat : une stratégie ambitieuse



Jean Claude Dupré, vice-président de la CCPBS, chargé de l'environnement, et Joachim Houbib, chargé de mission, ont présenté le plan climat. | PHOTO : OUEST-FRANCE

Depuis le début de l'année 2023, la CCPBS (Communauté de communes du Pays bigouden sud) élabore son Plan climat air énergie territorial (PCAET). Il s'agit d'une feuille de route pour coordonner les actions en faveur du climat.

Sur la base d'un diagnostic initial, avec l'accompagnement du Syndicat départemental d'énergie et d'équipement (Sdef) et d'un bureau d'étude spécialisé, les élus ont validé une stratégie qui sera prochainement déclinée en une série d'actions visant à mener le Pays bigouden sud sur la voie de l'autonomie énergétique et de la neutralité carbone.

La fin de l'« autosolisme » ?

Selon Jean-Claude Dupré, vice-président chargé des espaces naturels, il s'agit de « **mobiliser tout le monde pour s'engager dans la sobriété, réinventer les mobilités et adapter le territoire au changement climatique** ». De plus, il faut aussi sauvegarder les puits de carbone et la biodi-

versité ». Tout cela nécessite une véritable pédagogie qui permettra de « **déclencher l'action par l'exemple** ».

Pour Joachim Houbib, chargé de mission pour ce plan climat, cela va « **bousculer nos habitudes** ». En effet, le diagnostic met en exergue le poids du secteur de l'habitat individuel (modes de chauffage, passoires thermiques...) : 43 % de la consommation d'énergie, mais également les transports routiers et maritimes (38 %) et surtout l'utilisation de la voiture pour le trajet domicile-travail. Il ne s'agit de pointer cette pratique car le Pays bigouden sud est un maillage de petites villes et villages où l'usage des transports collectifs est parfois compliqué. Mais il faudra essayer de changer les habitudes de cet « **autosolisme** », un néologisme, un tantinet technocratique, mettant en avant le côté individuel de la voiture (50 % de gaz à effet de serre résulte des transports).

❖ Article publié dans le journal Le Télégramme le 28 janvier 2024

Où en est-on du Plan climat en Pays bigouden sud ?

Avec un peu de retard, la Communauté de communes du Pays bigouden sud s'est engagée dans l'élaboration d'un Plan climat-air-énergie (PCAET) pour lutter contre le changement climatique et ses conséquences. Le projet doit être adopté au second semestre 2024.

1 Plan climat-air-énergie, késaco ?

Rendu obligatoire pour les intercommunalités de plus de 20 000 habitants depuis 2018, le PCAET est un document de planification qui constitue la feuille de route de la collectivité pour coordonner les actions en faveur du climat. Consommations énergétiques, production d'énergies renouvelables, réduction des gaz à effet de serre, stockage du carbone dans les écosystèmes, nombreux sont les thèmes traités dans ce projet transversal qui renvoient directement aux compétences communales : urbanisme, mobilité, eau, traitement des déchets, activité économique, tourisme, risques littoraux, etc.

2 L'habitat et les transports les plus économes

Accompagnée par le Syndicat départemental d'énergie et d'équipement du Finistère (SDEF) et un bureau d'étude spécialisé, la CCPBS (37 700 habitants) a d'abord travaillé sur un



Jean-Claude Dupré, vice-président en charge de l'environnement, et Joachim Houbib, chargé de mission PCAET, pilotent le futur Plan climat-air-énergie (PCAET).

diagnostic air-énergie-climat. Conclusion : l'habitat et les transports sont les plus consommateurs d'énergie (respectivement 43 % et 38 % des consommations) et les plus émetteurs de gaz à effet de serre sur le territoire (près de 50 % des émissions liées aux transports). « Cela correspond à l'habitat plutôt ancien et dispersé du territoire, et à la forte dépendance à la voiture de ses habitants », relève Jean-Claude Dupré, vice-président en charge de l'environnement. À partir de ce diagnostic, une stratégie visant à se rapprocher de l'autonomie énergétique et de la neutralité carbone, ainsi qu'un plan d'actions détaillé sont prévus.

3 Autonome en énergie à 94 % à l'horizon 2050

La stratégie a été définie et validée fin 2023. « L'ambition est alignée sur les feuilles de route nationales et régionales, détaille Joachim Houbib, chargé de mission PCAET. Elle prévoit que le Pays bigouden sud soit autonome en énergie à 94 % et ait réduit ses émissions de gaz à effet de serre de 75 %, à l'horizon 2050 ». Les priorités du plan d'actions ont été synthétisées en cinq grandes orientations : s'engager dans la sobriété et favori-

ser les énergies renouvelables, réinventer les mobilités, adapter le territoire au changement climatique, sauvegarder les puits de carbone et la biodiversité, et déclencher l'action par l'exemple. « Ce dernier point est très important, insiste Jean-Claude Dupré. Il nous faut convaincre massivement la population pour atteindre ces objectifs, qui impliquent des changements de mode de vie difficiles à adopter pour certains. »

4 Faire participer les Bigoudens

Prochaine étape : traduire à partir du mois de février ces orientations générales en un plan d'action opérationnel qui sera mis en œuvre pour les six prochaines années (2024-2030). Les habitants du Pays bigouden sud sont appelés à y contribuer en soumettant leurs propositions et leurs questionnements sur le site Internet de la CCPBS ou par courriel. Plusieurs temps de concertation sont également envisagés en 2024 pour partager les avancées du projet.

Pratique

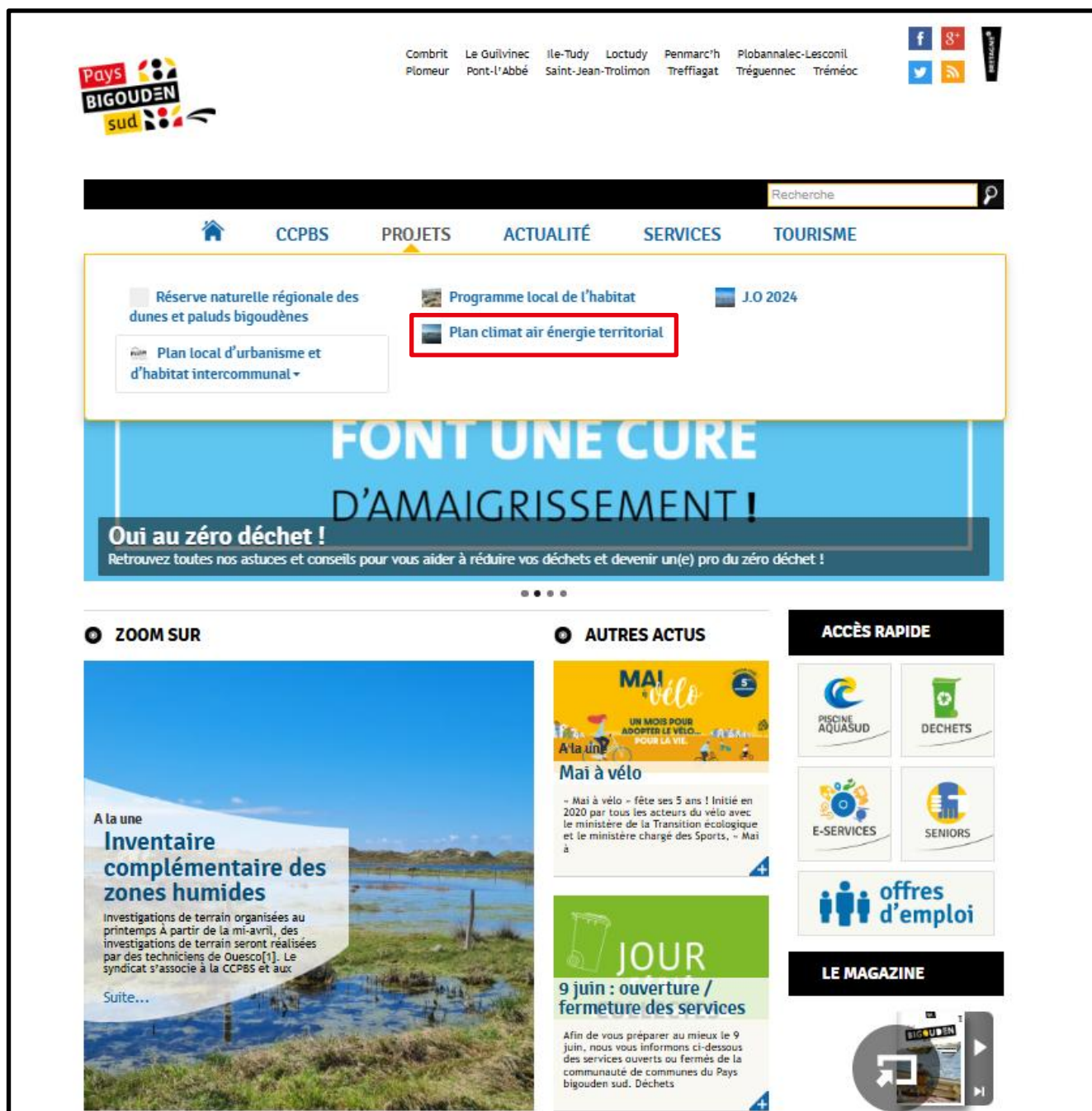
Pour aller plus loin : page dédiée au projet PCAET sur le site www.ccpbs.fr, mél.pcaet@ccpbs.fr

2.2. La communication numérique

La communauté de communes du Pays bigouden sud a mis en place, au cours de la procédure, des informations dédiées à la procédure d'élaboration du PCAET sur son site internet. Une page dédiée à la publication de l'ensemble des informations relative à l'élaboration du PCAET a donc été mise en place, avec une présentation du diagnostic et de la stratégie.

- ❖ Une page dédiée sur le site internet de la CCPBS

<https://www.ccpbs.fr/rubrique-projets/plan-climat-air-energie-territorial/>



DANS CETTE RUBRIQUE

- ACCUEIL
- CCPBS
- PROJETS
 - Réserve naturelle régionale des dunes et paluds bigoudènes
 - Plan local d'urbanisme et d'habitat intercommunal
 - Programme local de l'habitat
 - **Plan climat air énergie territorial**
 - J.O 2024
- ACTUALITÉ
- SERVICES
- TOURISME

Plan climat air énergie territorial



En 2022, la communauté de communes du Pays bigouden sud a lancé l'élaboration de son plan climat air énergie territorial (PCAET). Ce projet structurant vise à renforcer l'engagement de la collectivité en faveur de l'action climatique et à mener collectivement les transitions nécessaires à un futur durable.

Qu'est-ce qu'un PCAET ?

Le PCAET, ou plus simplement plan climat, est un projet territorial de développement durable dont la finalité est la lutte contre le changement climatique et l'adaptation des territoires à ses effets néfastes. Il s'agit de l'outil de planification stratégique et opérationnel qui permet de traduire les politiques climatiques de la France à l'échelle locale. À travers l'élaboration et la mise en œuvre de son PCAET, la communauté de communes se positionne en tant que coordinatrice de l'action en faveur du climat et des transitions sur son territoire.

Le plan climat traite de nombreuses thématiques relatives à la lutte contre le changement climatique :

- la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) ;
- l'adaptation des espaces vulnérables aux effets du changement climatique ;
- la réduction des émissions de polluants atmosphériques ;
- le développement des énergies renouvelables ;
- la maîtrise de l'énergie par l'efficacité et la sobriété énergétique ;
- la rénovation énergétique des bâtiments ;
- le développement des puits de carbone ;
- le développement des mobilités durables ;
- la préservation de la biodiversité, etc.

La transition énergétique figure comme le principal levier d'action en faveur du climat, à travers l'amélioration de l'efficacité énergétique, les politiques de sobriété et le développement des énergies renouvelables. Le projet de PCAET intègre également un volet sur l'amélioration de la qualité de l'air ainsi que sur l'adaptation du territoire pour réduire sa vulnérabilité aux aléas causés et renforcés par le changement climatique.

Informations complémentaires

Pôle « Littoral et biodiversité »
Services techniques communautaires
Kerist - 29740 - Plobannalec-Lesconil
02 98 87 80 58

Site du SDEF

Site de l'agence pour la transition écologique

ACCÈS RAPIDE



ARTICLES EN RELATION

Catégorie(s) : Les grands projets, Environnement

Inventaire complémentaire des zones humides

Les rendez-vous nature de printemps !

Stages multisports vacances de printemps au Stade bigouden à Pont-l'Abbé

Stages multisports des vacances d'hiver à Locudy

Stages multisports de la Toussaint à Plomeur

DERNIERS ARTICLES

Inventaire complémentaire des zones humides

Mai à vélo

9 juin : ouverture / fermeture des services

Délibérations du bureau communautaire du 22/05/2025

Délibérations du bureau communautaire du 30/04/2025

29 mai : ouverture / fermeture

Les grandes étapes de l'élaboration du PCAET

Le contenu des PCAET sont définis par plusieurs décrets qui identifient trois grandes étapes d'élaboration :

1. La réalisation d'un diagnostic territorial.
2. L'élaboration d'une stratégie climat-air-énergie présentant les objectifs chiffrés.
3. La construction du programme d'action.

Pour son élaboration, la collectivité est accompagnée par le syndicat départemental d'énergie et d'équipements du Finistère (SDEF).

Quels bénéfices pour les habitants ?

Au-delà de la contribution aux objectifs climatiques nationaux, le PCAET représente un véritable projet de développement territorial à l'échelle locale. Sa mise en œuvre participe à :

- la réduction de la facture énergétique de la collectivité, des ménages et des entreprises, à travers la production locale d'énergie renouvelable, le gain en efficacité énergétique, et la mise en œuvre d'actions de sobriété ;
- l'attractivité économique et l'amélioration du cadre de vie par le développement des mobilités actives, la diminution de la pollution de l'air, la création d'emplois non délocalisables ;
- l'adaptation du territoire aux effets des changements climatiques et notamment vis-à-vis des risques littoraux (érosion, submersion marines) et la disponibilité de la ressource en eau.

Contribuez à l'élaboration du PCAET

Vous pouvez contribuer à l'élaboration du PCAET de la communauté de communes du Pays bigouden sud en transmettant vos questions, remarques et suggestions à l'adresse suivante : pcaet@ccpbs.fr

Document à télécharger

[Diagnostic et stratégie](#)



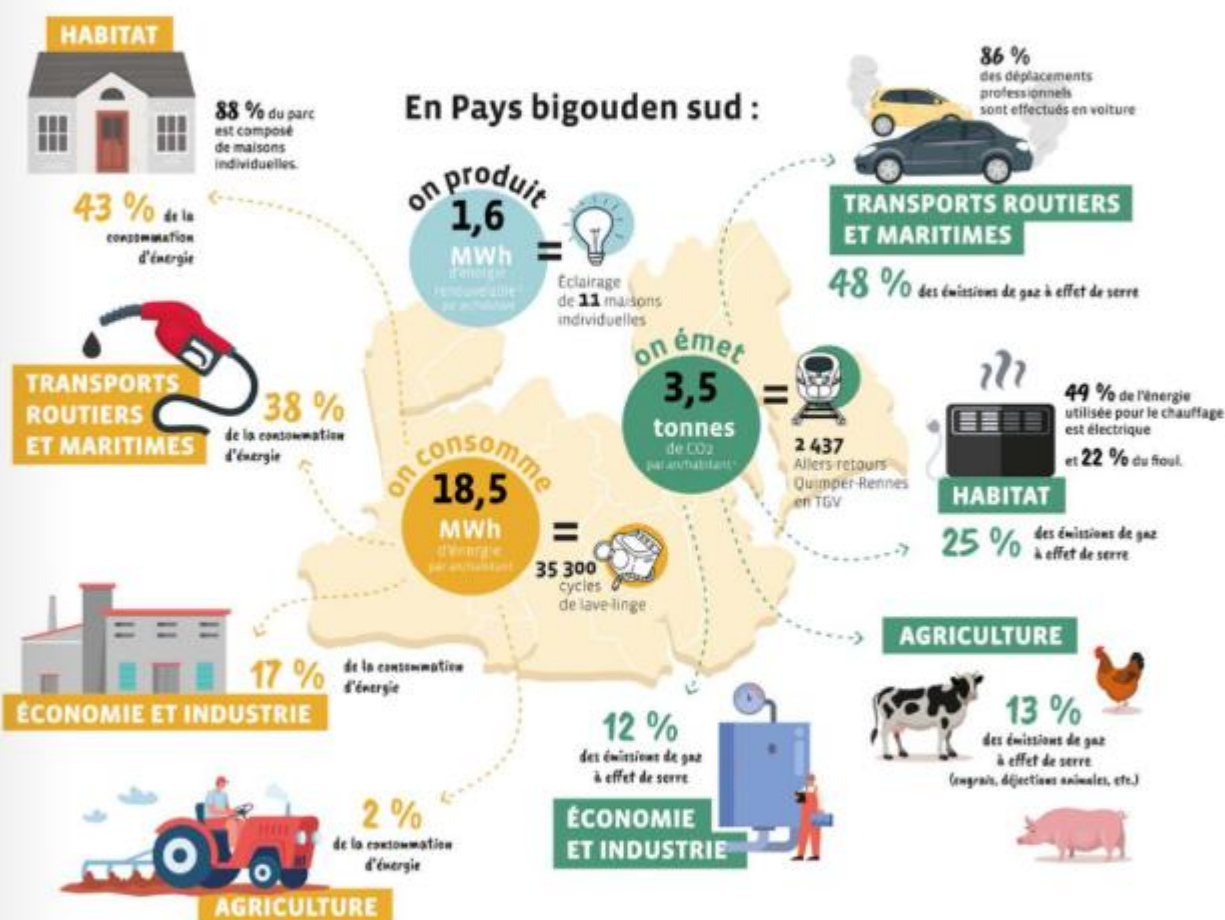
Crédit photo : Centrales villageoises de l'ouest-Cornouaille

2.3. Le magazine communautaire

Une publication dans l'édition n° 2 (février/mars/avril/mai 2024) du magazine communautaire de la CCPBS « Sud Bigouden » a été réalisée (page 7) – tirage 10 000 exemplaires. Cette parution a permis de communiquer les données clés du diagnostic aux habitants du territoire et de rappeler la procédure d'élaboration du PCAET.

PROFIL ÉNERGÉTIQUE du Pays bigouden sud

Air - Énergie - Climat



Réagissons !



Sur la base de ce diagnostic, la communauté de communes du Pays bigouden sud met en œuvre son plan climat air énergie territorial (PCAET) pour agir de façon efficace. Il comporte une stratégie et un plan d'action opérationnel. Il comporte une stratégie et un plan d'action opérationnel pour atteindre les objectifs de l'autonomie énergétique et de la neutralité carbone à l'horizon 2050, fixés par l'État et la région.

En savoir + sur le PCAET.

* Issues majoritairement de la combustion des énergies fossiles (pétrole, gaz, charbon).

* soit 8,5 % de l'énergie totale consommée. Dont 98 % bois.

2.4. Les ateliers de co-construction

Dans le cadre de la co-construction du PCAET, plusieurs ateliers ont été menés avec différents partenaires :

- 2 ateliers de co-construction de la stratégie du PCAET ;
- 7 ateliers dédiés à la co-construction du programme d'action (4 avec les élus et services communaux et 3 avec des partenaires institutionnels et des acteurs socio-professionnels).

2.4.1. Les ateliers de co-construction de la stratégie

Deux ateliers ont eu lieu dans le cadre de la co-construction de la stratégie du PCAET, le premier a eu lieu le 24 mai 2023 et le second le 20 juin 2023. Ces derniers avaient pour objectif de faire émerger plusieurs scénarios, en se basant sur les données du diagnostic, afin de dessiner la stratégie la plus adéquate à retenir pour le territoire, en associant les élus et services communautaires avec plusieurs partenaires institutionnels.

Plus précisément, le premier atelier portait sur la définition des objectifs chiffrés de la stratégie à partir d'un outil pédagogique. Le second atelier, quant à lui, avait pour but d'accompagner la réflexion des élus pour définir les orientations de la stratégie, en cohérence avec les objectifs chiffrés définis lors du premier atelier.

❖ Compte-rendu de l'atelier n° 1 du 24 mai 2023



Plan Climat Air Energie Territorial

Atelier de Stratégie 1

Date	Mercredi 24 mai 2023 – 9h30 – Maison pour Tous – Penmarc'h
Ordre du jour	Réflexion collaborative sur la stratégie à adopter dans le cadre d'un atelier animé par NEPSSEN

Présent.e.s		Groupe
Emilie RICHARD	Chargée de mission environnement - CCI 29	1
Jean-Louis BUANNIC	Vice-président de la CCPBS en charge de l'eau	1
Justine FONTAINE	Chargée de mission Mobilités – CCPBS	1
Florence MOSES	Chargée de mission PLUIH – CCPBS	1
Camille KEROUEDAN	Chargée de mission Développement économique - CCPBS	1
Gwenola LE TROADEC	Maire de Penmarc'h	2
Thibaut ALNET	Chargé de mission Habitat - CCPBS	2
Nicolas KERLOC'H	Quimper Cornouaille Développement	2
Valérie SORET	DDTM 29	2
Joachim HOUBIB	Pôle littoral et biodiversité - CCPBS	2
Arnaud DUBOURG	Directeur adjoint - CCPBS	3
Cyprien DUGAS	Conseiller municipal – Saint-Jean-Trolimon	3
Jean-Edern AUBRÉE	Maire de Saint-Jean-Trolimon	3
Jean-Claude DUPRÉ	Vice-président de la CCPBS en charge du PCAET	3
Youenn HUON	SDEF	3
Antoine SACHOT	NEPSSEN	
Clara ALVES	NEPSSEN	

Excusé.e.s	
Eric JOUSSEAUME	Vice-Président de la CCPBS – Maire de l'Ile-Tudy
Yannick LE MOIGNE	Vice-Président de la CCPBS en charge de l'Urbanisme et de l'Habitat
Jean-Michel GAIGNÉ	Vice-Président de la CCPBS en charge des déchets
Cyrille LE CLEAC'H	Maire de Plobannalec-Lesconil
Eric SINET	Conseiller Municipal – Ile-Tudy
Thomas PICHERAL	OUESCO
Christelle CARIOU	Mairie de l'Ile-Tudy

Ordre du jour

L'objectif de la réunion est présenté par le bureau d'étude NEPSN. Il s'agit d'une séance de travail en trois temps :

- Un rappel des résultats et des chiffres du diagnostic territorial;
- Un atelier de travail pour chaque groupe sur un support de réflexion à l'aide d'un outil EXCEL pour travailler sur l'aspect énergétique (consommation et production) et les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) (émissions et séquestration);
- Un temps de réflexion et de débat sur les différents choix stratégiques des groupes.

Le support Powerpoint utilisé par NEPSN lors des phases introductives et conclusives est annexé à ce document.

Présentation de l'atelier

Conçu comme un outil de sensibilisation, l'atelier a pour but d'accompagner la réflexion des élus sur la stratégie à adopter à l'horizon 2040 en termes d'énergie et d'émissions de GES. Cette stratégie devra respecter le cadre réglementaire fixé par l'Etat et la Région (SRADDET) tout en étant cohérent avec le potentiel maximum du territoire mis en avant lors du diagnostic.

Pour cela, l'outil regroupe et affiche un panel d'actions dans chacun des secteurs clés. Pour chaque action, l'état actuel du territoire et son potentiel de développement sont indiqués. Les 3 groupes de travail décident ainsi quel pourcentage du potentiel ils souhaitent mobiliser à l'horizon 2040. Les conséquences de ces choix sont répertoriées à travers des indicateurs qui permettent de se positionner par rapport aux objectifs minimum (SRADDET à horizon 2040) ainsi que par rapport à un territoire à énergie positive (TEPOS) et Neutre en Carbone.

	Consommation actuelle	Économie unitaire	Unité futures	Mobilisation du potentiel	Evolution	Économies futures
 Résidentiel	250 GWh					34 GWh
<i>Minorer les maisons individuelles (Bât. basse consommation)</i>		0.011 GWh/maison	2 351 maisons	20%		28 GWh

Figure 1 : Exemple d'actions mobilisable - ou non - par les élus



Figure 2 - Exemple d'indicateur permettant d'appréhender le positionnement du territoire

Restitution des choix stratégiques des groupes



Figure 3 – Photos prises au cours de l'atelier

Consommations d'énergie

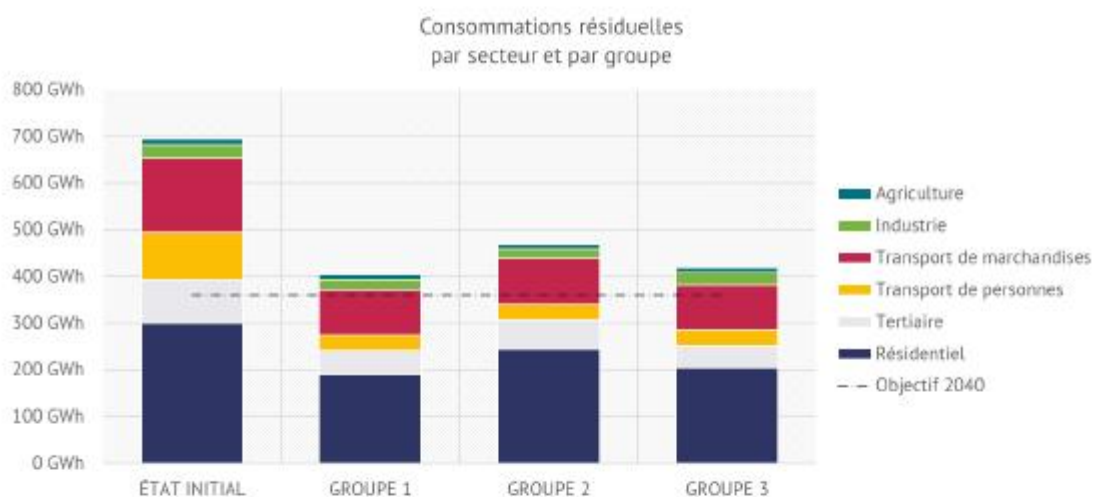


Figure 4 – Synthèse des Consommations énergétiques issues des simulations des différents groupes

Quantification des actions de réduction des consommations énergétiques			
Descriptif de l'action	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3
Résidentiel :			
○ Rénovation des maisons individuelles	78 GWh	26 GWh	78 GWh
○ Rénovation des appartements	5 GWh	4 GWh	5 GWh
○ Sensibilisation des ménages à la sobriété énergétique	26 GWh	24 GWh	26 GWh
Tertiaire :			
○ Rénovation des bâtiments tertiaires	23 GWh	15 GWh	23 GWh
○ Sensibilisation à la sobriété énergétique	18 GWh	16 GWh	18 GWh
Transport de personnes :			
○ Vélo plutôt que voiture individuelle (trajet domicile-travail)	1 GWh	3 GWh	1 GWh
○ Transport en commun ou covoiturage plutôt que voiture individuelle (trajet domicile-travail)	13 GWh	10 GWh	13 GWh
○ Transport en commun/covoiturage pour les trajets longue distance et le transit	8 GWh	8 GWh	8 GWh
○ Diminution des vitesses	7 GWh	7 GWh	7 GWh
○ Diminution des distances (aménagement)	4 GWh	4 GWh	4 GWh
○ Remplacement des véhicules thermiques en véhicules basse consommation	37 GWh	37 GWh	37 GWh
Transport de marchandises :			
○ Transport fluvial, ferroutage, taux de remplissage	62 GWh	62 GWh	62 GWh
Industrie :			
○ Écologie industrielle, écoconception	7 GWh	7 GWh	1 GWh
Agriculture :			
○ Sensibilisation à la sobriété énergétique	1 GWh	3 GWh	1 GWh
TOTAL des économies	290 GWh	226 GWh	276 GWh
TOTAL des consommations résiduelles	404 GWh	468 GWh	419 GWh
Atteinte des objectifs de consommation fixés par le SRADDET	NON	NON	NON

Tableau 1 – Détail des Consommations énergétiques issues des simulations des différents groupes

Résidentiel

Les choix du Groupe 2 impliquent des consommations énergétiques supérieures à celles des autres groupes. Cet écart s'explique par une projection moins ambitieuse sur la capacité à rénover les maisons individuelles. En effet, certains membres du groupe travaillent actuellement sur un projet d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) avec un volet énergétique. Localement, les retours d'expériences récents montrent que seulement 2 à 3% du parc de logement a été rénové en 6 ans, et ce sans jamais atteindre le niveau BBC (impossible avec du bâti ancien). Si cette tendance-là se poursuit, environ 10% de logements seraient rénovés d'ici à 2040. C'est pour cette raison que le Groupe a choisi de ne pas dépasser 20% du potentiel, ce qui leur semble déjà très ambitieux, notamment en termes de coût (la rénovation énergétique n'impliquant pas un retour sur investissement intéressant), de sensibilisation du grand public et de compétences professionnelles à mobiliser sur le territoire.

Les membres du Groupe 1 justifient leurs ambitions sur cette thématique au regard des effets à venir de la politique du Zéro Artificialisation Net (ZAN). Ils ont notamment misé sur un renouvellement plus important du parc de logements qui permettrait une amélioration plus facile des performances énergétiques par rapport à de la rénovation du bâti ancien.

Mobilités

A ce sujet, le Groupe 1 regrette de ne pas voir apparaître plus clairement les leviers concernant la non-mobilité, notamment avec l'essor récent du télétravail. Néanmoins, les analyses post crise sanitaire ont montré que le recours au télétravail n'a pas toujours été suivi d'une baisse des déplacements. Ce constat vient souligner l'importance de la sensibilisation pour éviter l'effet rebond.

Le Groupe 3 explique quant à lui qu'il a considéré qu'une part des efforts avaient déjà été faits depuis 2018 ce qui lui permettait d'être plus ambitieux. Cependant, ses membres rappellent que beaucoup d'actions dépendent du niveau national (ex : transport en camion), ce qui réduit la marge de manœuvre des collectivités.

Agriculture

Le Groupe 2 a été plus ambitieux que les autres en ce qui concerne la réduction des consommations du secteur agricole, mais ses membres s'interrogent tout de même sur les leviers d'action de la CCPBS. Plusieurs pistes sont évoquées, comme travailler avec la chambre d'Agriculture ou rediscuter certaines conventions agricoles, mais aucune ne leur semble pleinement satisfaisante.

Objectifs

A la surprise des participants à l'atelier, aucun des trois Groupes n'est parvenu à atteindre les objectifs fixés par le SRADDET. Même une mobilisation très importante des potentiels sur les différents sujets (comme un parc de logement 100% BBC) laisse encore une marge à combler avec les objectifs à atteindre en 2040. Y. HUON rappelle que ces objectifs fixés dans le SRADDET sont extrêmement ambitieux et ne sont pas une fin en soi.

Production d'énergie

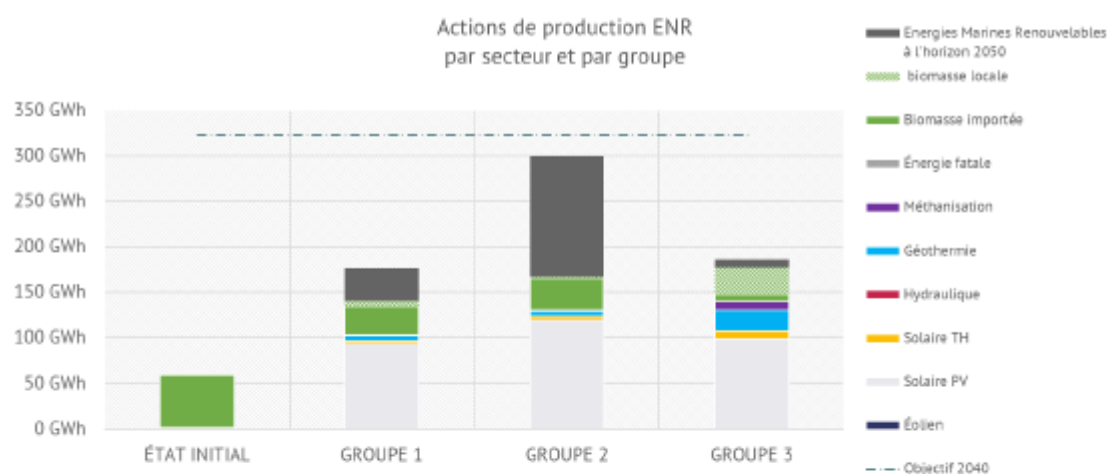


Figure 5 - Synthèse des Productions énergétiques issues des simulations des différents groupes

Quantification des actions de production supplémentaire d'énergie renouvelable et locale			
Descriptif de l'action	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3
Éolien	Pas de potentiel	Pas de potentiel	Pas de potentiel
Solaire photovoltaïque			
o Grandes toitures	82 GWh	96 GWh	68 GWh
o Toitures des particuliers	2 GWh	4 GWh	3 GWh
o Centrale au sol ou ombrières	8 GWh	39 GWh	26 GWh
Méthanisation	1 GWh	1 GWh	9 GWh
Relocalisation de la ressource biomasse	6 GWh	1 GWh	28 GWh
Solaire thermique :			
o Logements individuels	3 GWh	3 GWh	8 GWh
o Logements collectifs	0,3 GWh	1 GWh	1 GWh
Géothermie très basse énergie	6 GWh	6 GWh	23 GWh
Hydroélectricité	Pas de potentiel	Pas de potentiel	Pas de potentiel
Énergie fatale	Pas de potentiel	Pas de potentiel	Pas de potentiel
Energies marines renouvelables à l'horizon 2050			
o Hydroturbines	Pas de potentiel	Pas de potentiel	Pas de potentiel
o Houlomoteurs	2 GWh	6 GWh	10 GWh
o Éolien offshore	34 GWh	127 GWh	0 GWh
TOTAL de production supplémentaire	144 GWh	264 GWh	177 GWh
TOTAL de production ENR	203 GWh	322 GWh	236 GWh
Atteinte des objectifs fixés par le SRADDET en cours	NON	OUI	NON

Tableau 2 – Détail des Productions énergétiques issues des simulations des différents groupes

Au regard de ces résultats, G.LE TROADEC évoque un véritable changement de paysage et s'interroge sur la façon d'aborder le sujet avec la population (problème d'acceptation).

Photovoltaïque

Sur le volet photovoltaïque, le Groupe 2 obtient la meilleure production en mobilisant 70% du potentiel pour toutes les thématiques et en choisissant notamment de développer très fortement le photovoltaïque sur les parkings et au sol – Y. HUON rappelle que cette solution est la plus aisée à développer étant donné que ces pratiques sont bien encadrées par la loi et que le photovoltaïque peut être pris en main par de nombreux acteurs différents. Plusieurs participants confirment que cette technologie a un vrai potentiel en Bretagne, que ce soit en termes d'ensoleillement ou de rendement (cas de l'île d'Ouessant).

Le Groupe 2 mentionne par ailleurs le développement de technologies mixtes PV-thermique qui pourraient être intéressantes à l'avenir.

Jean-Louis BUHANNIC regrette que les thématiques liées à la ressource en eau ne soient pas davantage prises en compte dans le PCAET. Selon lui, il serait intéressant de promouvoir le PV flottant pour protéger la biodiversité, réduire l'évaporation et produire de l'électricité en même temps.

A.SACHOT précise que la thématique de l'eau pourra constituer un axe important dans le volet adaptation du PCAET.

Biomasse locale

Dans l'élaboration de son scénario, le Groupe 1 a limité le recours à la biomasse en invoquant les importantes surfaces nécessaires à une production locale, et de crainte que cela ne perturbe l'équilibre du territoire.

Les membres du Groupe 3 ont quant à eux été très ambitieux par rapport à la biomasse locale en considérant l'attachement des habitants du Pays bigouden sud à la protection de leur environnement, et notamment de sa végétation et de ses forêts. De ce fait, ils considèrent que l'adhésion de la population à des projets de développement de la biomasse locale sera forte, à condition qu'ils augmentent le couvert forestier. Ils ont également pris en compte l'augmentation du linéaire de haies.

Energies Marines Renouvelables (EMR)

Sur le volet des EMR, le Groupe 1 a mobilisé un potentiel moins ambitieux, notamment au regard des contraintes qu'impliquent la Loi littoral dans les possibilités d'implantation. A. SACHOT rappelle cependant que l'outil prenait déjà en compte ces contraintes dans le calcul du potentiel total.

Le Groupe 2 a quant à lui fortement mobilisé le potentiel lié à ces technologies, notamment l'éolien offshore, en regrettant toutefois le fait que l'outil ne prenne en compte que l'installation de 6 éoliennes par parc. ASACHOT précise à ce sujet qu'un parc éolien en mer comptera plusieurs dizaines d'éoliennes mais que l'implantation des plus lointaines du rivage sera au-delà des limites territoriales de la CCPBS, et ne sont donc pas comptabilisées dans la production locale.

G. LE TROADEC s'inquiète à ce sujet des besoins en compétences, en emplois, et en ressources nécessaires à l'heure actuelle pour développer fortement les EMR à horizon 2040.

Emissions de GES

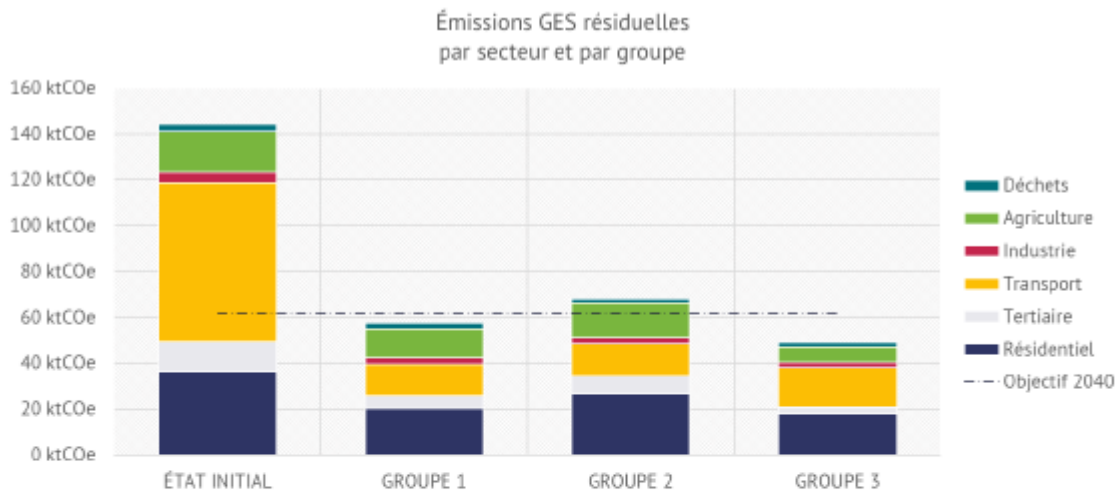


Figure 6 - Synthèse des Emissions de GES issues des simulations des différents groupes

Quantification des actions de réduction des émissions GES			
Descriptif de l'action	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3
Agriculture :			
○ Rations de vaches laitières, jeunes bovins et porcs	2 ktCO ₂ e	1 ktCO ₂ e	4 ktCO ₂ e
○ Diminuer les apports azotés	2 ktCO ₂ e	1 ktCO ₂ e	4 ktCO ₂ e
○ Labours occasionnels et semis direct	1 ktCO ₂ e	1 ktCO ₂ e	4 ktCO ₂ e
Industrie :			
○ Cimenterie : Stratégie nationale très bas carbone	0 ktCO ₂ e	0 ktCO ₂ e	0 ktCO ₂ e
○ Verrerie : incorporation de calcin, allègement du poids	0 ktCO ₂ e	0 ktCO ₂ e	0 ktCO ₂ e
Conversion du gaz naturel en biogaz	1,6 ktCO ₂ e	1,9 ktCO ₂ e	1,7 ktCO ₂ e
Conversion du fioul	3 ktCO ₂ e	3 ktCO ₂ e	9 ktCO ₂ e
Conversion du transport en électrique ou bioGNV	23 ktCO ₂ e	23 ktCO ₂ e	20 ktCO ₂ e
Déchets			
○ Eviter l'enfouissement	0,2 ktCO ₂ e	1 ktCO ₂ e	1 ktCO ₂ e
TOTAL des réductions	32 ktCO₂e	31 ktCO₂e	42 ktCO₂e
TOTAL des émissions résiduelles	58 ktCO₂e	68 ktCO₂e	49 ktCO₂e
Atteinte des objectifs fixés par le SRADDET	OUI	NON	OUI

Tableau 3 – Détail des Emissions de GES issues des simulations des différents groupes

Les objectifs sont atteints pour 2 des 3 groupes : A. SACHOT rappelle que les résultats en termes de réduction des GES dépendent beaucoup des éléments déjà renseignés sur le volet énergétique.

Agriculture

Le scénario proposé par le Groupe 3 prévoit une réduction drastique de l'impact de l'agriculture que ses membres ont toutefois conditionné à des évolutions réglementaires ambitieuses au niveau national.

Séquestration carbone

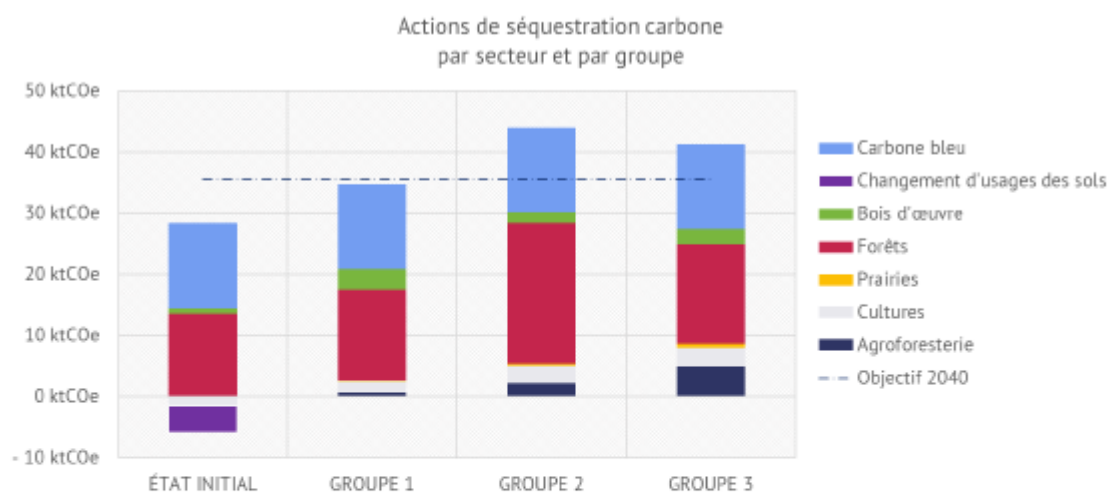


Figure 7 - Synthèse des Séquestrations carbone des simulations des différents groupes

Quantification des actions d'augmentation du flux de carbone stocké (puits de carbone)			
Descriptif de l'action	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3
Agroforesterie	-0,4 ktCO ₂ e	-0,4 ktCO ₂ e	-2 ktCO ₂ e
Haies	-0,2 ktCO ₂ e	-2 ktCO ₂ e	-3 ktCO ₂ e
Culture intermédiaires	-3 ktCO ₂ e	-4 ktCO ₂ e	-4 ktCO ₂ e
Gestion des prairies	-0,1 ktCO ₂ e	-0,3 ktCO ₂ e	-1 ktCO ₂ e
Surface forestière	-1 ktCO ₂ e	-10 ktCO ₂ e	-3 ktCO ₂ e
Bois œuvre	-2 ktCO ₂ e	-0,8 ktCO ₂ e	-2 ktCO ₂ e
Politique de Zéro Artificialisation nette	-4 ktCO ₂ e	-4 ktCO ₂ e	-4 ktCO ₂ e
TOTAL des augmentations du flux	-12 ktCO₂e	-29 ktCO₂e	-19 ktCO₂e
Vasières	-2 ktCO ₂ e	-2 ktCO ₂ e	-2 ktCO ₂ e
Herbiers marins	-0,1 ktCO ₂ e	-0,1 ktCO ₂ e	-0,1 ktCO ₂ e
Océan	-17 ktCO ₂ e	-17 ktCO ₂ e	-17 ktCO ₂ e
TOTAL du flux de carbone	-36 ktCO₂e	-64 ktCO₂e	-43 ktCO₂e
Atteinte des objectifs fixés par le SRADDET en cours	NON	OUI	OUI

Tableau 4 – Détail des Séquestrations carbone des simulations des différents groupes

Les objectifs sont encore une fois atteints pour 2 groupes sur 3. Tous les groupes sont allés vers le ZAN et vers une réduction du labour.

Forêt

L'utilisation de l'outil permet de constater l'impact très important des surfaces forestières sur la séquestration du carbone atmosphérique. Le Groupe 1 a toutefois limité le développement des forêts sur le territoire en lien avec les impacts paysagers et la compétition pour l'accès au foncier, tandis que le Groupe 2 a quant à lui choisi de doubler la surface de forêt.

Carbone bleu

Tous les groupes ont choisi de garder ce potentiel de séquestration lié aux écosystèmes marins. Le Groupe 2 souligne toutefois l'importance de préserver la qualité des eaux face aux pollutions diffuses pour que le puit de carbone océanique demeure fonctionnel.

❖ Compte-rendu de l'atelier n° 2 du 20 juin 2023



Plan Climat Air Energie Territorial

Atelier de Stratégie 2

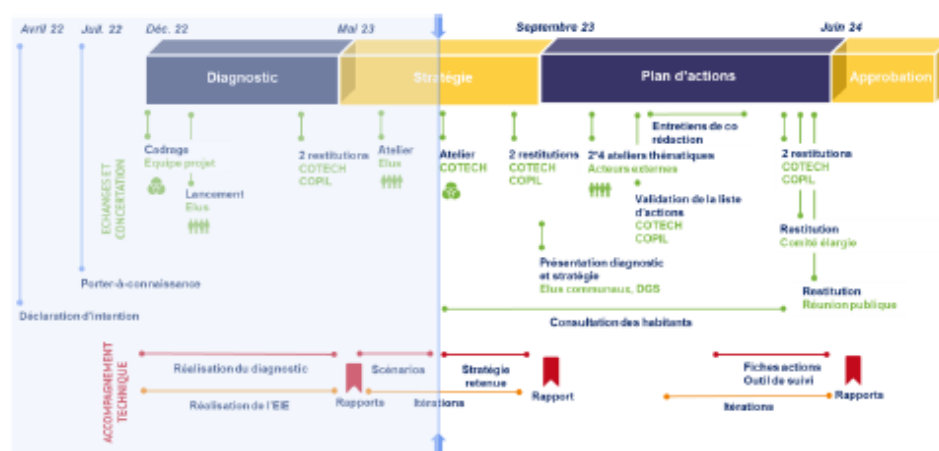
Date	Mercredi 20 juin 2023 – 9h30 – Siège de la CCPBS
------	--

Ordre du jour

L'objectif de la réunion est de finaliser les orientations de la collectivité en se basant sur les éléments du 1^{er} atelier.

- Présentation du Calendrier
- Vers la stratégie : quelles orientations pour la CCPBS en matière stratégie « Air-Climat-Energie » ?
 - o Retour sur les objectifs chiffrés obtenus à la suite du 1^{er} atelier.
 - o Les éléments et la méthode de construction de la stratégie
 - o Les objectifs chiffrés proposés par NEPSN à la suite du 1^{er} atelier en se basant sur les résultats obtenus
- Atelier orientation

Présentation du calendrier



Pas de remarques particulières

Vers la stratégie

Rappel des résultats de l'atelier du 24 mai 2023

Pas de remarques particulières

Méthode d'élaboration de la Stratégie

Remarque : le scénario tendanciel prend en compte l'augmentation de la population prévue dans le PLH : 0,1 % par an.

Remarque : Thomas PICHERAL évoque les MAEC sur le territoire du SAGE Ouest Cornouaille, impliquant

Réponse : la seule prescription est que le PLUiH soit compatible avec le PCAET.

Réponse : Il peut l'être s'il se trouve dans les 12 miles marins.

Réponse : Le potentiel de production estimé reste faible, cependant ces chiffres se basent sur une seule étude pour le territoire car il y a peu de données disponibles à l'heure actuelle sur le sujet.

Réponse : Ces estimations dépendent notamment des besoins en eau chaude sanitaire, ce qui donne un potentiel plus faible que celui du solaire photovoltaïque.

Remarque : Le digestat de la méthanisation peut affaiblir le potentiel de séquestration. L'impact potentiel sera mesuré dans l'évaluation environnemental stratégique.

L'atelier a pour but d'accompagner la réflexion des élèves sur la stratégie à adopter à l'horizon 2040 en termes d'énergie et d'émissions de GES. Cette stratégie devra respecter le cadre réglementaire fixé par l'Etat et la Région (SRADDET) tout en étant cohérent avec le potentiel maximum du territoire mis en avant lors du diagnostic.

- Bâtiment (résidentiel / industrie / tertiaire)
- Mobilité (personnes et marchandises)
- Adaptation au changement climatique
- Vie du PCAET (gouvernance / financement / mobilisation des acteurs)

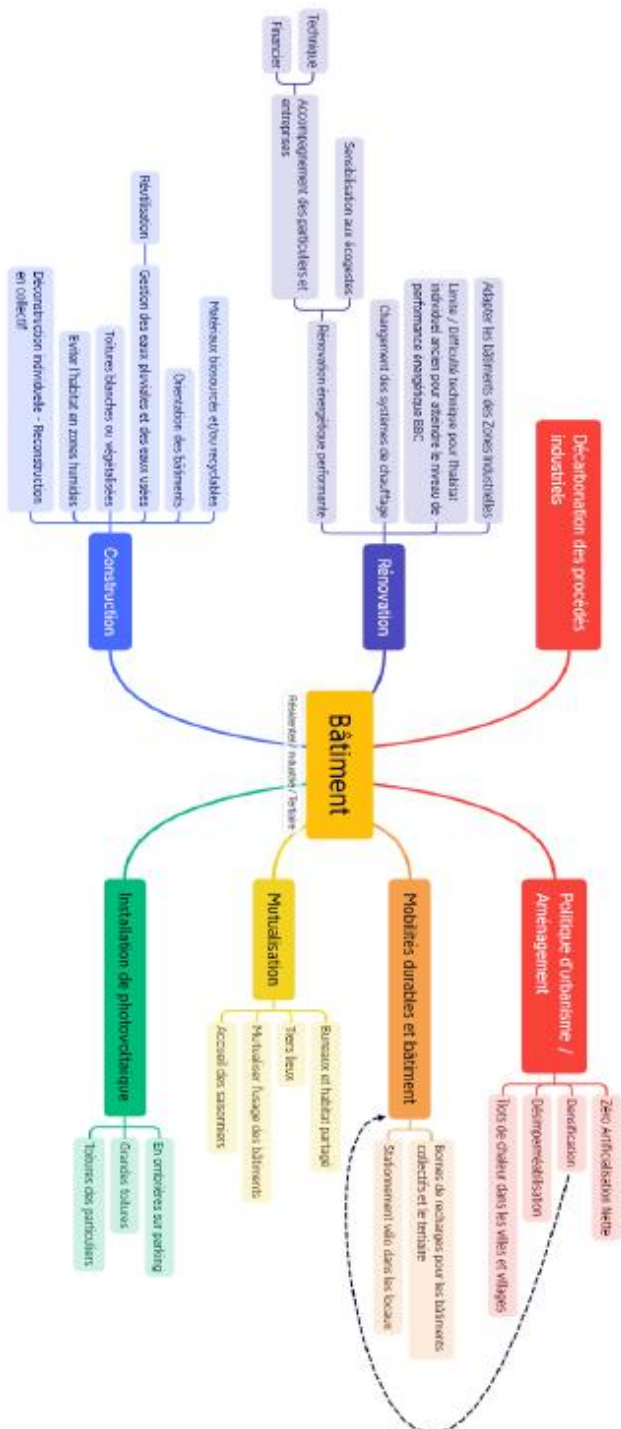
- Décliner le thème en axes de travail
- Décliner les axes en objectifs
- Mettre en avant les priorités (6 ans du PCAET)
- Possibilité de proposer des idées d'actions

MORILITÉS DURABLES

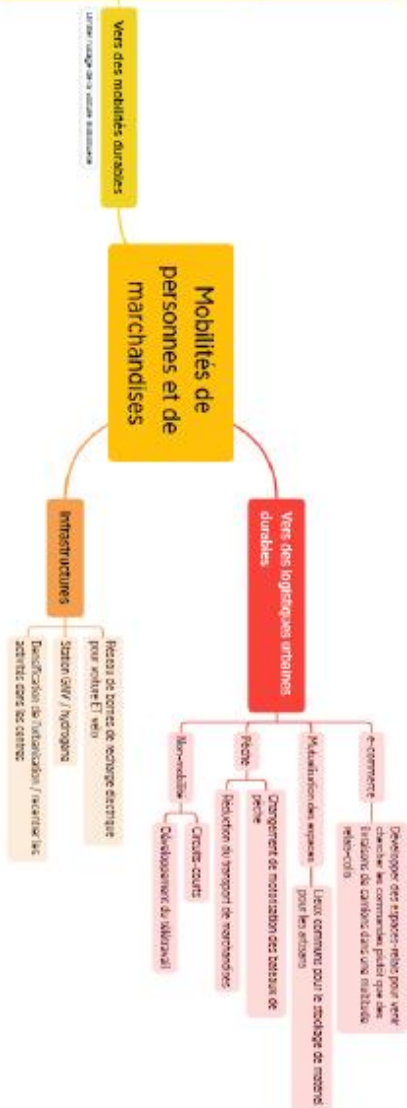
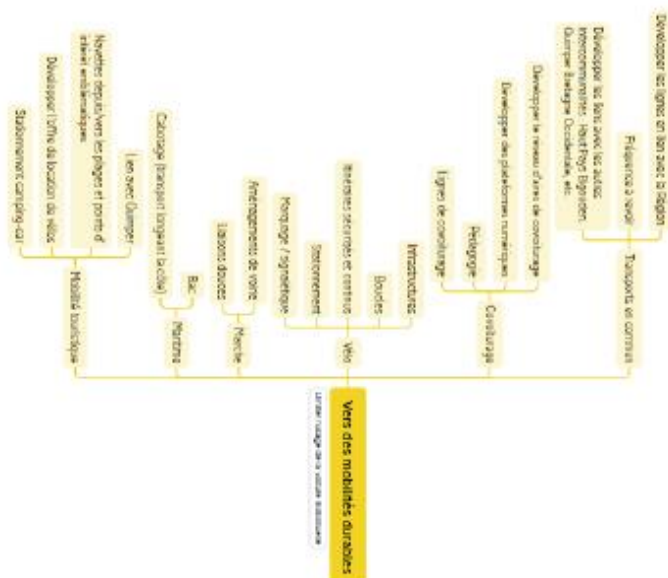
- ESTIMATION des besoins
 - Télétravail
 - Estimation des besoins
- TRANSPORT
 - Transport scolaire
 - Transport des personnes
 - Transport de marchandises
- VIAIR
 - VIAIR
 - Transport de personnes
 - Transport de marchandises
 - Transport de personnes
- MODES
 - Transport de personnes
 - Transport de marchandises
 - Transport de personnes
 - Transport de marchandises
- ELECTRICITE
 - ELECTRICITE
 - Transport de personnes
 - Transport de marchandises
 - Transport de personnes
- TECHNOLOGIE
 - Technologie
 - Transport de personnes
 - Transport de marchandises
 - Transport de personnes
- INTEGRATION
 - INTEGRATION
 - Transport de personnes
 - Transport de marchandises
 - Transport de personnes
- ANALYSE
 - ANALYSE
 - Transport de personnes
 - Transport de marchandises
 - Transport de personnes

Exemple d'une fleur de lotus sur le thème « mobilité durable »

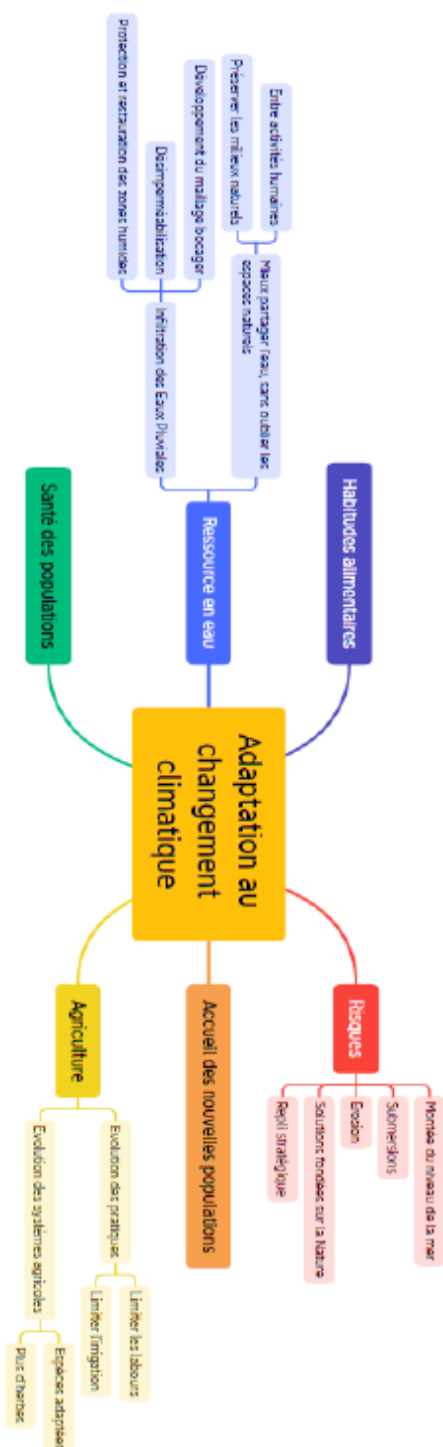
Bâtiment



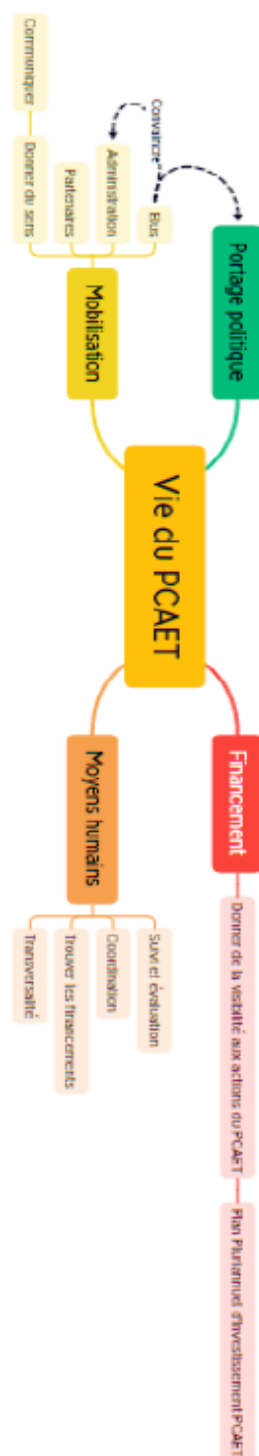
Mobilités



Adaptation au changement climatique



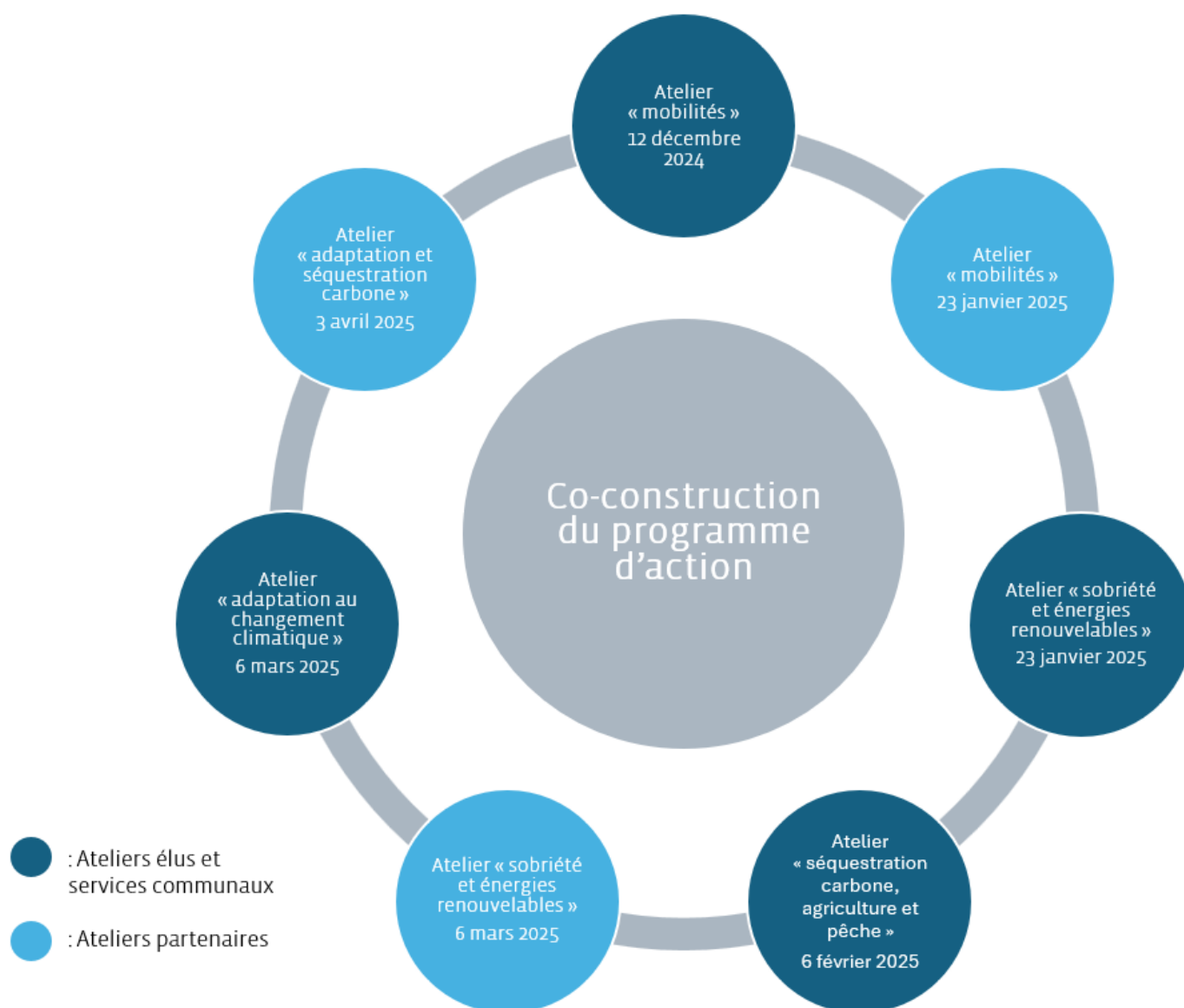
Vie du PCAET



2.4.2. Les ateliers de co-construction du programme d'actions

Sept ateliers de co-construction du programme d'actions ont eu lieu afin de faire émerger une liste d'actions à mettre en œuvre dans le cadre du PCAET, en lien avec les élus et services communaux, les partenaires institutionnels et des acteurs et associations locales. Dans ce cadre, quatre ateliers étaient à destination des élus et agents des communes et trois ateliers étaient à destination des partenaires institutionnels et acteurs du territoire (associations et professionnels).

Chaque atelier portait sur un axe de la stratégie (réinventer les mobilités ; s'engager dans la sobriété et favoriser les énergies renouvelables ; sauvegarder les puits de carbone et la biodiversité ; adapter le territoire aux effets du changement climatique).



Six ateliers respectaient le même déroulé, en débutant par un propos introductif sur la démarche air-énergie-climat et en revenant sur les éléments issus de diagnostic et de la stratégie en lien avec la thématique de l'atelier. A la suite de cette présentation, les participants étaient invités à se répartir en groupes pour aborder les différentes sous-thématiques et réfléchir aux actions potentielles qui pourraient répondre à un enjeu du territoire. A la fin de cette phase, les différentes actions imaginées par les participants sont affichées pour en prendre connaissance collectivement et établir une hiérarchie entre les actions.

L'atelier sur l'adaptation au changement climatique à destination des élus et agents a été réfléchi selon un autre format, avec une portée plus pédagogique par une première phase d'appropriation des notions et composantes du risque climatique, puis une phase de réflexion autour de trois risques prépondérants sur le territoire.

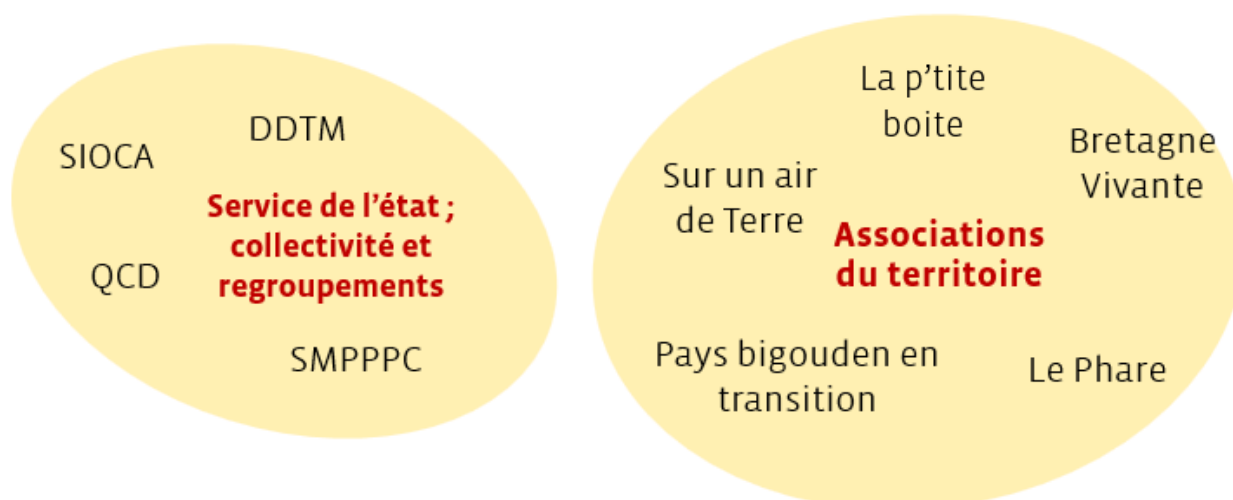
Au total, ce sont 27 élus, 19 agents et 22 structures partenaires qui se sont mobilisés pour participer aux ateliers et ainsi contribuer à la construction du programme d'action.

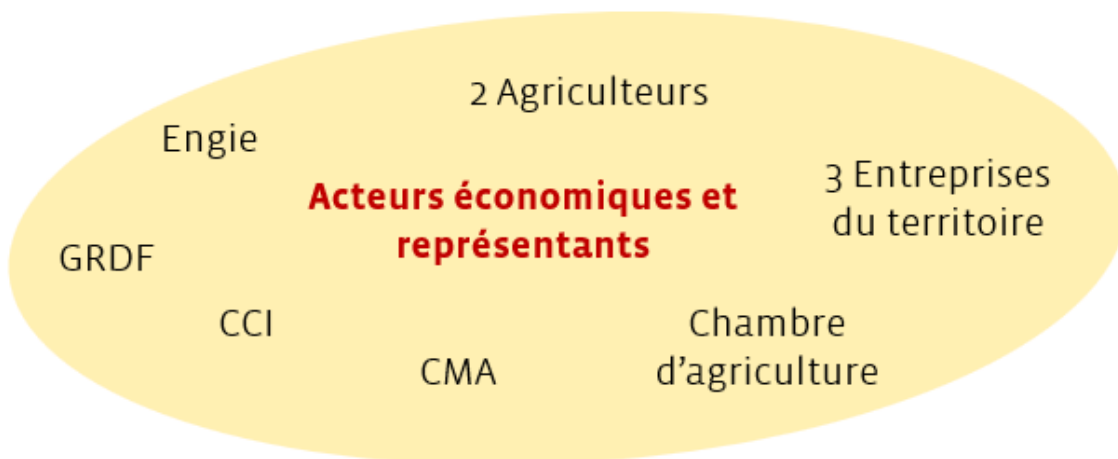
➤ Ateliers élus et services communaux

	Mobilités	ENR & Sobriété	Puits de carbones	Adaptation au changement climatique	Total
Nb agents	6	9	5	6	19
Nb élus	4	13	12	12	27
Total	10	22	17	18	46

➤ Ateliers partenaires

	Mobilités	ENR & Sobriété	Atténuation et adaptation	Total
Participants	12	11	10	30
Structures	9	9	10	22





- ❖ Illustration de l'Atelier partenaires « sobriété et énergies renouvelables » du 6 mars 2025



- ❖ Illustration de l'atelier élus et services communaux « adaptation au changement climatique » du 6 mars 2025



❖ Illustration de l'atelier partenaires « adaptation et séquestration carbone » du 3 avril 2025



❖ Compte-rendu de l'atelier « mobilités » du 12 décembre 2024



Plan Climat Air Energie Territorial

Atelier plan d'actions Mobilités – Elus

Date	Jeudi 12 décembre 2024 – 9h – Maison pour tous – Penmarc'h
Ordre du jour	Atelier plan d'actions 1. La démarche Air-Energie-Climat (AEC) 2. Mobilités : diagnostic et stratégie 3. Atelier : quelles actions complémentaires ? 4. Synthèse collective et hiérarchisation

Présent.e.s	
ANTICH Y AMENGUAL Franck	Chargé de mission « Petites villes de demain » - CCPBS
LE MOIGNE Yannick	Vice-président de la CCPBS en charge de l'urbanisme et de l'habitat
BERNARD Frédéric	Chargé de missions administratives et projet de développement - Loctudy
LE RHUN Jocelyne	Adjointe au tourisme et au cadre de vie – Penmarc'h
CHEVER Martine	Responsable service urbanisme – Pont-l'Abbé
MAIGNAN Catherine	Responsable service urbanisme – Combrit
CHOLET Caroline	Adjointe à l'urbanisme – Pont-l'Abbé
MASSONNEAU Bertrand	Conseiller municipal - Loctudy
FONTAINE Justine	Responsable service mobilités – CCPBS
MOSES Florence	Responsable service planification locale – CCPBS
GUERIN Alain	Conseiller municipal - Loctudy
PEREZ Enrique	Responsable direction territoire durable – CCPBS
HUON Youenn	SDEF
SOLLIEC Patrick	Responsable service urbanisme – Plobannalec-Lesconil
JEANEAU Marianne	Chargée de mission tourisme – CCPBS
ZUSSY Emma	Chargée de mission PCAET – CCPBS
SACHOT Antoine	NEPSN

Le support de présentation est joint à ce compte-rendu.

Démarche Air-Energie-Climat

- Question (Q) : Pourquoi la consommation d'énergie associée aux déchets est-elle nulle ?
Réponse (R) : Relativement aux autres secteurs d'activités, le traitement des déchets est un enjeu moindre d'un point de vue énergétique. Par ailleurs, il n'existe pas d'usine de traitement des déchets sur le territoire et les consommations de carburant associées à la collecte sont intégrées à la catégorie Transport routier. Le sujet des déchets reste cependant un défi important d'un point de vue environnemental.
La catégorie Déchets est retirée pour éviter toute confusion lors des prochains ateliers.
- Remarque : Les consommations et les émissions sont présentées avec une approche dite territoriale. Cela signifie que les données prennent en compte ce qui passe dans les frontières du territoire et excluent ce qui se passe en dehors. Une approche par l'usage amènerait un autre résultat et une autre réflexion : déchets et transports apparaîtraient comme des enjeux plus forts.
- Remarque : Les données présentées n'incluent pas les émissions importées. Une étude de l'Observatoire de l'Environnement en Bretagne indique que l'empreinte carbone (intégrant les émissions importées) est deux fois plus grande que les émissions territoriales, en moyenne pour un breton. Bien qu'elles n'apparaissent pas dans le diagnostic, il est nécessaire d'intégrer des actions ayant un effet sur ces émissions importées dans le plan d'action.

Mobilités : diagnostic et stratégie

Les actions portées par la collectivité en matière de mobilités sont exposées par Justine Fontaine.

Pas de commentaires

Ateliers : quelles actions complémentaires ?

Les participants se sont répartis par table thématique :

- Transport de personnes : déplacement des personnes pour les activités quotidiennes, loisirs et touristiques)
- Transport de marchandises : déplacement de biens matériels liés à une activité économique)

Un premier temps a permis de prendre connaissance des actions existantes. Un second temps visait à compléter les fiches-actions existantes et rédiger des actions complémentaires :

- « *Comment les actions actuelles peuvent-elles être complétées à horizon 3 ans, 10 ans et 2050 ?* »
- « *Quelles sont mes propositions de nouvelles actions sur le volet mobilités ?* »

Au bout de 45 minutes, tous les participants changeaient de sous-thématique.

Une synthèse collective a été faite en fin d'atelier, s'appuyant sur une hiérarchisation des actions (système de votes avec gommettes).

Le tableau ci-dessous synthétise la liste des actions rédigées et le nombre de vote attribué à chacune.

Transport de personnes

Axe	Action	Objectif opérationnel	Commentaires	Hierarchisation (Nb de votes)
Transport de personnes	Transport à la demande		Pour personnes âgées par exemple	0
Transport de personnes	Etudier l'opportunité d'imposer l'implantation de bornes de recharge électrique dans les opérations d'aménagement	Recharge électrique		0
Transport de personnes	Questionner la saisonnalité des passeurs, rechercher de nouvelles liaisons et connexions	Pérenniser le transport maritime de personnes	» Passeur Ile Tudy / Loctudy : questionner la saisonnalité (étendre au-delà de la période estivale) + la plage horaire (peu utilisé par les saisonniers car horaires inadaptés) » Idem Combrit / Bénodet » Rechercher de nouvelles liaisons : piste de réflexion - rivière de PAB » Réflexion à la connexion avec d'autres modes de transport et adapter les aménagements portuaires » Bateaux bus à connecter avec le reste du réseau - Piste de réflexion : rivière de PAB, triangle les jours de marché notamment	0
Transport de personnes		Sécuriser et protéger les vélos (notamment électriques)		2
Transport de personnes		Plans de déplacement entreprises / administration		2
Transport de personnes			- Ramener l'emploi - Travail de proximité - Créer l'offre avant la demande - Bénévole conduite de bus communaux - Plaisance - sensibilisation usage au port - gestionnaires du port - Bateau B&B	0
Transport de personnes	Ouvrir le transport scolaire à d'autres publics que les élèves y compris aux heures de pointe		- CF action existante dans la CC des Hauts-de-France - Ouvrir d'autres lignes - ET en période de vacances scolaires avec les mêmes horaires - Revient à l'aménagement des horaires des lignes existantes	0

Transport de marchandises

Axe	Action	Objectif opérationnel	Commentaires	Hierarchisation (Nb de votes)
Transport de marchandises	Encourager localement des transports aux autres modes de carburants	Recueillir le retour d'expérience de la plateforme de Ti-lipig - Transformer en plateforme descendante	Même logique que pour le transport de colis Redistribution locale Plus petits véhicules et mode de carburant. Logique des "10 derniers km" » Identifier les différentes filières / les enjeux de chaque filière » Grandes surfaces nécessaires pour ce type d'installations + consommation de ce lieu » Identifier ce qui se passe du côté des privés	2
Transport de marchandises		Incitation à la décarbonation des navires	Baisse de la consommation et changement de carburant	2
Transport de marchandises		Report modal vers le train à partir de Quimper		0
Transport de marchandises		Approvisionnement des prof. du BTP		0
Transport de marchandises	Sensibilisation des producteurs et des consommateurs	Consommer mieux, moins et local	» Sensibilisation des producteurs locaux » Sensibilisation à la consommation locale + proposer des moyens d'encourager (ex. paniers), proposer un lieu (s'appuyer sur les lieux existants) et une aide à la logistique (+horaires) » Sensibilisation à consommer différemment (achat en ligne) » Consommation locale des poissons » Cantine / restauration collective (PAT?) » Développement de la filière bois » Réfléchir aux lieux	8
Transport de marchandises	Expérimenter l'accueil de bateaux électriques	Sensibilisation des plaisanciers à la sobriété		0
Transport de marchandises	Mettre en place une seule place de marché, une place halieutique	Transport du poisson / agriculture	» Valoriser la pêche locale » Consommation cantine scolaire » Circuit court souvent inadapté » Question du dernier km » Plateforme Ti-lipig » Le transport annexe voir 1 plateforme puis acheminement via véhicule électrique » Mise en place de communication +++ » Travailler avec les acteurs économiques - Blablacar pour les objets	4
Transport de marchandises	Plateforme commerciale halieutique commune (soit un hub soit une criée)		Filière dans 10 ans ?	2

❖ Compte-rendu de l'atelier « mobilités » du 23 janvier 2025



Plan Climat Air Energie Territorial

Atelier plan d'actions Mobilités – Partenaires

Date	Jeudi 23 janvier 2025 – 9h – Maison des associations – Pont-l'Abbé
Ordre du jour	Atelier plan d'actions 1. La démarche Air-Energie-Climat (AEC) 2. Mobilités : diagnostic et stratégie 3. Atelier : quelles actions complémentaires ? 4. Synthèse collective et hiérarchisation

Présent.e.s

NOM Prénom	Structure
BROUWER Eric	Kernavelo
CANEVET Dominique	Pays Bigouden en Transition
CHESNEL Magalie	CCI
Cottard Dominique	Sur un air de terre – Paré à virer
CRENN Mathilde	Le Phare
DORMAN David	SMPPPC
HAAS Marion	Pays bigouden en transition
HUON Youenn	SDEF
LANGLAMET Elise	Service mobilités – CCPBS
LAURENS Stéphane	Sur un Air de Terre – Paré à virer
MOSES Florence	Responsable service planification locale – CCPBS
SACHOT Antoine	NEPSEN
SALAUN Maelle	SIOCA
SORET Valérie	DDTM
TONNERRE Jules	Service mobilité – CCPBS
TOULLEC Vincent	CMA
ZUSSY Emma	Chargée de mission PCAET – CCPBS

Le support de présentation est joint à ce compte-rendu.

Tour de table

Afin de lancer la réunion, un tour de table est proposé. Chaque personne se présente et partage un projet / une expérience dont elle a entendu parler sur le sujet de la mobilité durable :

- Elise LANGLAMET : Amicale Laïc de Penmarc'h pratique du Transport solidaire
- Jules TONNERRE : Itinéraire du Tren Birinik
- Florence MOSES : Covoiturage en interne
- Vincent TOULLEC : Entreprises artisanales qui développent la logistique à vélo
- Mathilde CRENN : Asso Mob-in Navette
- Dominique COTTARD : Souligne l'importance de coupler la mobilité avec le lien social et la solidarité
- Dominique CAVENET : Carrefour des transitions, ne pas créer des coupures.
- Valérie SORET : expérimentation de véhicule intermédiaire
- David DORMAN : Étude pour l'installation de super chargeur à l'entrée de Pont-l'Abbé
- Maëlle SALAUN : Expérimentation SNCF mobilier urbain d'activation des mobilités (Stations rurales des mobilités)
- Magali CHESNEL : Bretagne Supply Chain, prêt aux entreprises d'un parc de vélos à assistance électrique pour permettre aux employés de tester.
- Marion HAAS : Transport à la demande pour rejoindre les gares.
- Youenn HUON : Aider les chargeurs à se regrouper (Mixenn)

Démarche Air-Energie-Climat

- Question (Q) : Comment les résultats de l'atelier seront-ils pris en compte pour la suite de la démarche ?
Réponse (R) : L'atelier permettra de dresser une liste exhaustive d'actions possibles. Ces actions seront croisées avec les idées d'actions issues des ateliers élus et intégreront pour certaines le programme d'actions du PCAET. A noter que le PCAET sera mis à la disposition du public et pourra faire l'objet de commentaires. Elles seront traitées par la collectivité et pourront mener à des ajustements.
- Q : Quand les actions vont-elles être engagées ?
R : Un certain nombre d'actions sont déjà en cours. Le PCAET visera à les mettre en valeur. Pour les nouvelles actions, leur mise en œuvre n'attendra pas nécessairement l'approbation définitive du PCAET en 2026. A noter que le PCAET est approuvé pour une durée de 6 ans, période à la suite de laquelle il est révisé. Une évaluation à mi-parcours à 3 ans permettra également de faire un état des lieux de ce qui a été fait.

Mobilités : diagnostic et stratégie

Les actions portées par la collectivité en matière de mobilités sont exposées par Emma ZUSSY et Elise LANGLAMET.

Pas de commentaires

Ateliers : quelles actions complémentaires ?

Les participants se sont répartis par table thématique :

- Transport de personnes : déplacement des personnes pour les activités quotidiennes, loisirs et touristiques)
- Transport de marchandises : déplacement de biens matériels liés à une activité économique)

Un premier temps a permis de prendre connaissance des actions existantes. Un second temps visait à compléter les fiches-actions existantes et rédiger des actions complémentaires :

- « *Comment les actions actuelles peuvent-elle être complétées à horizon 3 ans, 10 ans et 2050 ?* »
- « *Quelles sont mes propositions de nouvelles actions sur le volet mobilités ?* »

Au bout de 45 minutes, tous les participants changeaient de sous-thématique.

Une synthèse collective a été faite en fin d'atelier, s'appuyant sur une hiérarchisation des actions (système de votes avec gommettes).



Le tableau ci-dessous synthétise la liste des actions rédigées et le nombre de vote attribué à chacune.

Transport de personnes

Axe	Action	Objectif opérationnel	Commentaires	Hierarchisation (Nb de votes)
Transport de personnes		Partage de la voiture - covoiturage spontané	CF action existante à Montargis-en-Gâtinais (45) Les populations n'ayant pas accès à la voiture en milieu rural doivent souvent renoncer à des petits trajets non prévus à l'avance. Pour pallier le manque d'alternatives à la voiture, certains organisent le covoiturage spontané, autrement appelé autostop organisé. Ce système peut permettre à un habitant sans voiture de rejoindre facilement, par exemple, un nœud de transports en commun ou une gare, en covoiturage.	0
Transport de personnes		Mutualisation de la voiture des services techniques et proposition en autopartage		0
Transport de personnes		Services itinérants pour réduire les besoins en déplacements	CF action existante à Beauce Val-de-Loire (41) Le principe d'un service itinérant est de venir directement à la rencontre des habitants concernés. Plusieurs services itinérants peuvent être proposés : accès aux services administratifs, à la culture, aux loisirs, aux commerces. Peut être un accès unique. Peut intéresser un certain type de population qui n'a pas de mode de déplacement ni accès au numérique Garer un véhicule / vélo S'inspirer de Rezo pouce Contacter les élus Communication	0
Transport de personnes	Station de mobilité rurale	Développer l'autostop organisé sur le territoire		8
Transport de personnes	Relocaliser commerces et services	Travailler sur la cause en amont, pas uniquement les symptômes	Implication : commerçants, citoyens (AMAP, coopératives...), municipalité Click & Collect	6
Transport de personnes		Mise en œuvre du SDRIVE	Station de recharge PL/UL très puissante rond point de Kermaria Intermodalité : développement de services - autopartage, covoit', location vélo (cargo, VAE), AMI, location voiture... A tester sur le territoire Kermaria?	2
Transport de personnes	Expérience Landvisiau Communauté	Développer les aires de mobilité rurales		4
Transport de personnes		Réfléchir à la mise en partage de véhicules des entreprises et collectivités hors horaires de travail	> Soir / weekend - proposer l'accès aux véhicules non utilisés sur ces périodes > A organiser (appli?) et sécuriser pour limiter les freins	1
Transport de personnes	Réserver des liaisons intercommunales aux mobilités douces	Plan de mobilité douce communautaire	Recenser les liaisons intercommunales qui pourraient être réservées aux mobilités douces (voies vertes ouvertes aux riverains + agriculteurs / vélo voies / routes à trafic limité) afin de créer un réseau communautaire complémentaire au réseau cyclable communautaire > Recensement des voies / routes > Proposition d'aménagement Liste de conducteurs bénévoles établie par appel à volontariat Pour RDV médical ou déplacement utilitaire (administratif, courses...) Initiative déjà mise en place à Penmarc'h (amicale laïque) > Embauche d'un chargé de mission pour mise en œuvre des personnes > Communication importante nécessaire	5
Transport de personnes	Mettre en relation conducteurs bénévoles et personnes sans moyen de déplacement	Réseau de transport solidaire		8
Transport de personnes	Proposer un accompagnement aux entreprises pour faire connaître les dispositifs existants et animer la démarche	Améliorer la connaissance des actions portées par la collectivité et les entreprises	Y compris au-delà des entreprises obligées d'établir un plan de mobilité > Forfait Mobilité Durable > Ouest Karr > Idem faire connaître Géovélo	3
Transport de marchandises et Transport de personnes		Etude électrification des bateaux de plaisance et des petits bateaux de pêche	Intégrer des critères bas-carbone dans les appels d'offres	0

Transport de marchandises

Axe	Action	Objectif opérationnel	Commentaires	Hierarchisation (Nb de votes)
Transport de marchandises et Transport de personnes	Prévoir des horaires plus importants et des véhicules plus petits, bateaux bus (électriques ou hydrogènes à l'année) et navettes des plages dans les marchés et gare de Quimper	Développer et renforcer les transports en commun	Urbain & interurbain Identifier les bons circuits de Bateaux-bus à l'année + navettes sur l'Odet Aussi valable pour les transports de marchandises Mobilité inversée, drive inversé Woodybus	8
Transport de marchandises	Test sur un mois du transport à vélo / véhicule intermédiaire pour les derniers km des artisans	Derniers "10km"	Jusqu'à 5 artisans : proposer de mettre à disposition des vélos / remorques pendant 1 mois + demi journée de formation Si ça marche, essayer d'avoir une remise pour achat	8
Transport de marchandises	Favoriser la vente locale, mutualisation des stocks, diminution des emballages	Mutualisation logistique	Diversification sur les flux + longs	6
Transport de marchandises	Point relai : mise à disposition d'un local, sensibilisation	Mutualisation livraison	Baisse du nombre de livraisons Baisse de la consommation	1
Transport de marchandises		PAT - Plan Alimentaire Territorial		5
Transport de marchandises	Capter les acteurs économiques qui peuvent accompagner les entreprises/services aux entreprises : événements et labellisation	Politique d'achat en circuit court/local, relocaliser les achats		6
Transport de marchandises	Réflexion sur les zones stratégiques de recharge, recharge mixte, multi énergie	Infrastructure de recharge pour Poids Lourds		1
Transport de marchandises	Mener des expérimentations / tests 1 mois	Promouvoir véhicules intermédiaires	Expérimentation des différentes possibilités Aide à l'achat Partage Biocarburant/gaz, électrique, ammoniac, pêche à voile, éthanol Mix énergétique	7
Transport de marchandises et Transport de personnes	Etudier la possibilité, financement et expérimentation	Décarbonation des navires (pêche, tourisme, transport de marchandises)	Réflexion des modes de pêche, différences de consommation Optimisation des navires	2
Transport de marchandises		Etude économie circulaire méthanisation + GNV	Intégrer des critères bas-carbone dans les appels d'offres	0
Transport de marchandises		Etude intégration Biocarburants dans les ports de Cornouaille	Intégrer des critères bas-carbone dans les appels d'offres Biogaz, éthanol, méthanol, ammoniac	0
Transport de marchandises et Transport de personnes		Etude électrification des bateaux de plaisance et des petits bateaux de pêche	Intégrer des critères bas-carbone dans les appels d'offres	0

❖ Compte-rendu de l'atelier « sobriété et énergies renouvelables » du 23 janvier 2025



Plan Climat Air Energie Territorial

Atelier plan d'actions Sobriété et ENR – Elus

Date	Jeudi 23 janvier 2025 – 14h – Maison des associations – Pont-l'Abbé
Ordre du jour	Atelier plan d'actions 1. La démarche Air-Energie-Climat (AEC) 2. Habitat, Tertiaire, ENR : diagnostic et stratégie 3. Atelier : quelles actions complémentaires ? 4. Synthèse collective et hiérarchisation

Présent.e.s	
ALNET Thibaut	Responsable service habitat - CCPBS
BILLIEN Jean-Luc	Adjoint aux travaux - Treffiagat
CALLIERE Fabien	Responsable pôle technique – Plobannalec-Lesconil
FRIANT Grégory	Chargé de mission "Petites villes de demain" – Pont-l'Abbé
HAMON André	Adjoint aux travaux – Combrit
HUON Youenn	SDEF
JEAUNEAU Marianne	Chargée de mission tourisme – CCPBS
JULLIEN Bruno	Conseiller municipal – Plobannalec-Lesconil
KERAUDY Maxime	Responsable service urbanisme – Penmarc'h
LAUDEN Pascal	Responsable maintenance, entretien des bâtiments et travaux – CCPBS
LE CLEACH Cyrille	Maire de Plobannalec-Lesconil
LE LOC'H Pascal	Conseiller municipal – Plobannalec-Lesconil
LE MOIGNE Yannick	Vice-président de la CCPBS en charge de l'urbanisme et de l'habitat
LE TROADEC Hervé	Adjoint à l'urbanisme – Combrit
LOUSSOUARN Christian	Maire de Combrit
MERCIER Gilles	Conseiller municipal – Penmarc'h
MONTREUIL Catherine	Conseillère municipale – Combrit
MOSES Florence	Responsable service planification locale – CCPBS
PERON Pascal	Services Techniques – CCPBS
RAPHALEN Eric	Conseiller municipal – Penmarc'h
SACHOT Antoine	NEPSEN
SCEBALT Jean	Conseiller municipal – Plobannalec-Lesconil
SINET Eric	Adjoint à l'urbanisme – Ile-Tudy
TANGUY Jacques	Adjoint au maire – Pont-l'Abbé

TISSIER Sébastien	Responsable urbanisme – Treffiat
YVE Gérard	Conseillère municipale – Combrit
ZUSSY Emma	Chargée de mission PCAET – CCPBS

Le support de présentation est joint à ce compte-rendu.

Démarche Air-Energie-Climat

- Remarque : En guise d'introduction, M. André Hamon prend la parole et insiste sur l'importance de l'autonomie alimentaire du territoire, de faire évoluer l'agriculture et promouvoir la production locale.

Habitat, Tertiaire, ENR : diagnostic et stratégie

L'appui proposé aux ménages en matière de rénovation énergétique est exposé par Nicolas Kerloc'h, responsable du pôle transition énergétique à réseau Tynéo ; puis par Thibaut Alnet, responsable du service habitat à la CCPBS.

- Question (Q) : Au sujet des actions portées par le réseau Tynéo, la nouvelle organisation va-t-elle éviter les difficultés pour les demandeurs ?
R : Les dossiers resteront complexes, mais l'organisation vise malgré tout à faciliter le parcours de l'usager et de mieux coordonner les acteurs.

Ateliers : quelles actions complémentaires ?

Les participants se sont répartis par table thématique :

- Sobriété : Réduire les excès, adopter une consommation modérée (de l'énergie, des biens, de l'eau, des ressources, etc.)
- Efficacité : Utilisation de moins de ressources pour répondre à un même besoin (exemple : rénovation énergétique, économie circulaire, low-tech, réduction des pertes alimentaires)
- Production : Couvrir les besoins en énergie restants avec des énergies renouvelables

Un premier temps a permis de prendre connaissance des actions existantes. Un second temps visait à compléter les fiches-actions existantes et rédiger des actions complémentaires :

- « Comment les actions actuelles peuvent-elle être complétées à horizon 3 ans, 10 ans et 2050 ? »
- « Quelles sont mes propositions de nouvelles actions sur le volet réduction des consommations ? »

Au bout de 35 minutes, tous les participants changeaient de sous-thématique.

Une synthèse collective a été faite en fin d'atelier, s'appuyant sur une hiérarchisation des actions (système de votes avec gommettes).

Le tableau ci-dessous synthétise la liste des actions rédigées et le nombre de vote attribué à chacune.

Sobriété

Axe	Action	Objectif opérationnel	Commentaires	Hiérarchisation (Nb de votes)
Sobriété		Limiter les déchets	» Education (par l'école?) » Politique d'achat responsable pour limiter les déchets » Limiter les déchets inutiles dans l'industrie » Renforcer le compost » Besoin de favoriser le réemploi » Attention pb de place en déchèterie » Jetons et minuterie dans les campings par exemple » Réutilisation des eaux usées/de pluie pour les toilettes et l'arrosage » Gestion des eaux pluviales à la parcelle » Retravailler sa façon de consommer l'eau (exemple arrosage : avoir une réflexion en amont sur les plantes à privilégier pour limiter l'arrosage, avoir une réflexion plus globale) » Distributions de mousses » Sensibilisation sur les usages domestiques » Accompagner les particuliers à la création de circuit interne de réutilisation des eaux » Bac à douche » Schéma directeur des eaux potables	3
Sobriété		Gestion de l'eau responsable		15
Sobriété	Soutenir un réseau de repair café, communiquer autour de ce réseau et de la nécessité de favoriser le réemploi	Repair café de proximité = chaque commune		8
Sobriété		Sobriété énergétique	» L'augmentation des prix a finalement lancé une bonne dynamique » Diminuer l'intensité de la lumière des éclairages publics ou en prévoir à détection de mouvement » Électrification du parc automobile » Sensibiliser » Limiter les envois de PJ » Faciliter la durabilité des outils numériques (durée de vie des ordinateurs par exemple) » Charte numérique responsable	0
Sobriété	Communiquer et sensibiliser pour réduire l'empreinte des envois par mail ou l'empreinte du numérique au sens large	Sobriété numérique		1
Sobriété	Aller vers un PAT	Promouvoir la production alimentaire locale	» Création d'un réseau entre acteurs » Développer les systèmes de ventes en direct » Création d'un PAT (un PAT terre à terre) » Inventaire des lieux de production pour mieux communiquer dessus » Penser à la restauration collective » Accompagner les producteurs » CF logiciel « parcel » pour différents scénarios	13
Sobriété	Défi entre communes	Défis Sobriété	» Reprendre le principe du défi sobriété réalisé à Combrit, mais en mettant les communes du territoire en compétition » Accompagnement d'outils pédagogiques (ex. pour l'écoconduite)	4
Sobriété	Éducation à la consommation responsable	Limiter la surconsommation	» Sensibilisation, Par les écoles (jugées comme un déclencheur), des communications plus efficaces et plus simples (ex : BD PLUIH) » Achat durable » Communiquer sur ce qui existe » Inclure tous les types de consommation (Eau, énergie, biens, numérique...) » Repair café – Atelier	12

Efficacité

Axe	Action	Objectif opérationnel	Commentaires	Hierarchisation (Nb de votes)
Efficacité	Information, sensibilisation, accompagnement des artisans	Favoriser la montée en compétences et la labellisation des professionnels	CF action existante CC Couserans Pyrénées (09) Faire la promotion des labels et certifications existantes, Organiser des formations dédiées aux artisans, accompagner les artisans pour qu'ils s'approvisionnent plus facilement en matières premières locales (bois, paille, terre), structurer des filières d'approvisionnement locale	0
Efficacité		Accompagner les entreprises (industries et tertiaires) vers une réduction de leur consommation d'énergie	CF action existante Pays d'Evian Vallée d'Abondance (74) Inviter les entrepreneurs/Industriels locaux (< 250 salariés) à une réunion de présentation pour présenter la démarche et les inciter à s'engager, Assister les entreprises lors de la consultation et suivre les études, Présenter les résultats avec le bureau d'études dans chaque entreprise en rappelant les aides envisageables, Réaliser une synthèse de la démarche à l'échelle territoriale et identifier les synergies et entreprises prioritaires. NB : Actions portées par les chambres consulaires. Difficultés à mobiliser les professionnels car trop chronophage pour eux	0
Efficacité	Mettre à disposition de tous les usagers tout un panel d'objets à disposition	Réfléchir à la mise en place d'une objethèque	Ecoles, salle de sport, etc. système de badge par exemple pour accéder aux bâtiments pour les assos le soir NB : Certaines choses existent déjà	3
Efficacité	Adapter les périodes de chauffage à l'occupation réelle des bâtiments / Optimiser l'utilisation des bâtiments publics	Réguler les consommations d'énergie des bâtiments et mutualisation des espaces		12
Efficacité		Agir et communiquer pour réduire le volume des déchets verts	› Interdiction d'amener les tontes de pelouse en déchèterie -> permet également de réduire les flux › Informer les particuliers pour accompagner le changement d'usage › Bacs de collecte des sapins de Noël pour les broyer et les utiliser en paillage › Proposer une participation à l'achat de broyeurs végétaux (logique d'achat de composteur à déployer) ou proposer un broyeur collectif ou proposer des temps forts de collectes dans les quartiers avec l'appui d'agents publics (plutôt CCPBS). › Communiquer sur les espèces végétales à privilégier pour l'aménagement des jardins. Faire des fiches pratiques pour faire de la pédagogie : type d'espèces, nombre de tailles par an...	17

Production ENR

Axe	Action	Objectif opérationnel	Commentaires	Hierarchisation (Nb de votes)
Production	Evaluer l'opportunité de recourir à la géothermie pour la transition des bâtiments publics	Géothermie	Au regard du coût de l'installation ; accompagnement technique et financier. Valorisation des déchets verts par de la méthanisation ou une filière bois énergie	6
Production	Méthaniseur, bois énergie	Valorisation des déchets verts	Identification des sites aux besoins de chaleur / froid constants	3
Production	Créer potentielle filière locale	Bois énergie	» Plantation sur terrain communal en une énergie ??? » Structure du réseau de haies à évaluer » Création d'une société coopérative pour approvisionnement local en bois de bocage » Réseau de chaleur Pont l'Abbé : collège, hôpital, lycée, ... » Réalisation : Chaudière bois piscine Comcom » Bâtiments + beaucoup de potentiel » Sol – peu de possibilité réglementaire » Autoconsommation collective : fort potentiel → quelques réalisations concrètes » + éolien domestique → professionnels du tourisme	15
Production		Photovoltaïque au sein du mix	Etapes de mise en œuvre : » Recensement des toitures potentielles + Friche (zones imperméabilisées inutilisées) » ZAER OK mais limites réglementaires en communes littorales ou zones polluées ne peuvent pas être équipées » Solarisation des parkings (attention ABF) » 7000m2 au sol à Saint-Jean-Trolimon » Recenser les toitures aux bonnes expositions » Etablir un plan d'investissement sur plusieurs années	12
Production		Centralisation du photovoltaïque	» Créer une structure d'autoconsommation collective (PMO) » Complémentarité Production/Consommation. Quelques expérimentations dans programme d'actions 2026-2032 ??	2
Production	Expérimentation	Hydroélectricité	» Hydroélectricité de petite taille » Etude et expérimentation pendant 5 ans avant déploiement à horizon 2035-2040 » Etapes de mise en œuvre » Moulin neuf : micro hydro ? » Rivière de Pont l'Abbé et Odet (attention espace naturel notamment Natura 2000) » A long terme - houlomoteur	7

- ❖ Compte-rendu de l'atelier «séquestration carbone, agriculture et pêche» du 6 février 2025



Plan Climat Air Energie Territorial

Atelier plan d'actions séquestration carbone, Agriculture et Pêche – Elus

Date	Jeudi 06 février 2025 – 13h30 – Maison des associations – Pont-l'Abbé
Ordre du jour	Atelier plan d'actions 1. La démarche Air-Energie-Climat (AEC) 2. Séquestration carbone, Agriculture, Pêche et Plaisance : diagnostic et stratégie 3. Atelier : quelles actions complémentaires ? 4. Synthèse collective et hiérarchisation

Présent.e.s	
ANTICH Y AMENGUAL Franck	Chargé de mission « Petites villes de demain » - CCPBS
BILLIEN Jean-Luc	Adjoint aux travaux – Treffiagat
BUISSON Benjamin	Responsable du service littoral et biodiversité – CCPBS
DEGAIS Marie	Conseillère municipale – Saint-Jean-Trolimon
HAMON André	Adjoint aux travaux – Combrit
JULLIEN Bruno	Conseiller municipal – Plobannalec-Lesconil
KEROUEDAN Camille	Chargée de l'animation économique et de l'accueil des entreprises – CCPBS
LE GARREC Hélène	Conseillère municipale – Penmarc'h
LE MOIGNE Yannick	Vice-président de la CCPBS en charge de l'urbanisme et de l'habitat
LE TROADEC Gwenola	Maire de Penmarc'h
LE TROADEC Hervé	Adjoint à l'urbanisme – Combrit
MONTREUIL Catherine	Conseillère municipale – Combrit
MOSES Florence	Responsable service planification locale – CCPBS
SACHOT Antoine	NEPSEN
SCEBALT Jean	Conseiller municipal – Plobannalec-Lesconil
SINET Eric	Adjoint à l'urbanisme – Ile-Tudy
SOLLIEC Patick	Responsable service urbanisme – Plobannalec-Lesconil
STEPHAN Nelly	Adjointe aux affaires financières et budgétaires – Plomeur
TANGUY Jacques	Adjoint au maire – Pont-l'Abbé
YVE Gérard	Conseillère municipale – Combrit
ZUSSY Emma	Chargée de mission PCAET – CCPBS

Le support de présentation est joint à ce compte-rendu.

Démarche Air-Energie-Climat

- Q : Comment sont calculées les émissions de polluants atmosphériques ?
 - R : Elles sont issues d'Air Breizh. Il y a deux types de données :
 - Les données de concentration en polluants sont mesurées en continue ou ponctuellement selon les polluants à l'aide de capteurs. Sauf action ciblées, cela ne permet pas de savoir si ces polluants ont été émis sur le territoire ou non et par quels acteurs.
 - Les données d'émissions s'estiment en fonction des activités présentes sur le territoire. C'est cette méthode qui est retenue pour le PCAET. A noter qu'on ne sait pas faire le lien entre les deux mesures, on ne sait pas quelle est la part due aux émissions territoriales dans les mesures de concentration.
 - Rq : le carbone bleu n'est pas comptabilisé dans le diagnostic du PCAET, mais il s'agit d'une spécificité du territoire qui représente un potentiel de stockage non négligeable.
 - Q : D'où viennent les 9 % de carbone stocké dans les sols artificialisés ?
 - R : Il s'agit du stock qui reste stocké dans le sol sous la couche artificialisée. En cas d'artificialisation, le sol perd en revanche sa capacité à stocker plus de carbone.
 - Q : Les milieux atteignent-ils un point de saturation ?
 - R : Plusieurs éléments de réponse sont apportés, tout d'abord en pratique la capacité de stockage d'un milieu tend à augmenter dans le temps pour finalement stagner. Concernant les zones agricoles, il est noté que les pratiques agricoles, comme le labour, ont pour effet de restituer du carbone qui était stocké dans le sol. Aussi, il faut noter que le stockage du carbone s'inscrit plus généralement dans un cycle.
- Enfin, les études sur le sujet tendent à prouver que la capacité de stockage en carbone des milieux tend à diminuer avec les effets du Changement climatique.
- Q : La photosynthèse étant une réaction chimique, les réactions chimiques pouvant être plus efficaces avec des températures plus élevées, le changement climatique devrait augmenter la photosynthèse et donc la captation du carbone ?
 - R : C'est plus compliqué que ça. Déjà la photosynthèse est moins performante à une certaine température, elle a un optimum pour se faire qui peut dépendre des espèces. Aussi le changement climatique a un impact négatif sur la vie des plantes et écosystèmes qui implique une diminution de leurs capacités à effectuer la photosynthèse (maladies, stress hydrique, ...)

Séquestration, Agriculture, Pêche et Plaisance : diagnostic et stratégie

Stratégie

- Rq : Les activités agricoles et de pêche sont liées dans la stratégie, car même si les actions ne seront pas les mêmes, le décret PCAET implique de traiter les deux secteurs conjointement.

Benjamin Buisson, responsable du service littoral et biodiversité, présente les actions menées par la collectivité.

- Q : Qui des petites zones humides ? Chaque commune en dispose.
- R : Toutes les zones humides demandent une vigilance.

Ateliers : quelles actions complémentaires ?

Les participants se sont répartis par table thématique :

- Agriculture
- Pêche et Plaisance
- Séquestration carbone

Un premier temps a permis de prendre connaissance des actions existantes. Un second temps visait à compléter les fiches-actions existantes et rédiger des actions complémentaires :

- « *Comment les actions actuelles peuvent-elles être complétées à horizon 3 ans, 10 ans et 2050 ?* »
- « *Quelles sont mes propositions de nouvelles actions ?* »

Au bout de 30 minutes, tous les participants changeait de sous-thématique.

Une synthèse collective a été faite en fin d'atelier, s'appuyant sur une hiérarchisation des actions (système de votes avec gommettes).

Le tableau ci-dessous synthétise la liste des actions rédigées et le nombre de vote attribué à chacune.

Agriculture

Axe	Action	Objectif opérationnel	Commentaires	Hiérarchisation (Nb de votes)
Agriculture		Mise en place du programme Breizh Bocage	Exemple d'action sur le territoire Programme porté par les régions et localement par Ouesco, visant à accompagner les agriculteurs et les propriétaires foncier, pour densifier le maillage	0
Agriculture	Protection du linéaire bocager	PLUiH	Exemple d'action sur le territoire Protection des espaces naturels et espaces agricoles par le futur zonage, les grandes orientations stratégiques, application de la loi ZAN	0
Agriculture		Chantiers participatifs de replantation des haies bocagères du Polder de Combrit	Exemple d'action sur le territoire 500 000 arbres par agriculteurs + collectivités fermes innovantes (CA) - portage d'actions innovantes	0
Agriculture	Avoir une posture politique ferme sur les pratiques, réglementer et sanctionner, informer les habitants	Accompagner les agriculteurs vers des pratiques plus vertueuses pour l'environnement	Dialoguer avec les partenaires (police de l'eau...)	11
Agriculture	Enjeu de recréer des bocages sur les secteurs à enjeu	Schéma stratégique des haies / talus / ZH	Clôture : encourager / imposer des haies pour les séparations	6
Agriculture		Le site de Dinaou à Tréméoc	Site exemplaire sur un projet en agriculture pour la restauration collective par exemple	
Agriculture	Filière bois, réflexion en cours à l'échelle de QCD	Se saisir des opportunités d'accompagnement financiers (Breizh Bocage, CD29) pour programmer des plantations d'arbres et les inscrire dans une filière bois énergie		2
Agriculture		Communiquer sur les produits locaux	› Site mangeons local › Renforcer communication au grand public › Sensibiliser sur la saisonnalité	1
Agriculture	Recentrer la production et les consommateurs, la transformation, lien avec le gaspillage. Enjeu des transmissions orientées vers certains types de pratique	Engager réflexions sur PAT Bigouden, objectif : autonomie alimentaire du territoire	› Mettre en place une forme pilote › Pédagogie, auprès des enfants › Education à la consommation	10
Agriculture	Inventaire précis de terrain pour les haies, talus, etc. Friches agricoles / parcelles non constructibles à mobiliser	Réaliser un inventaire bocager et un recensement des friches agricoles	› Friches à proposer aux exploitants / ECPI / collectivités / pour les planter › Soit vente soit location › Moyens pour faire respecter les interdictions (contrôle, pénalités)	8

- › Interdire les coupes rases des espaces bocagers
- › Maîtrise foncière du domaine agricole
- › Accompagner sur les démarches
- › Discours fort et clair sur la préservation des terres agricoles

Pêche & Plaisance

Axe	Action	Objectif opérationnel	Commentaires	Hiérarchisation (Nb de votes)
Pêche et plaisance		Consommation locale et responsable de la pêche	› Saisonnalité de la pêche › Fête communale / politique de viser la production locale › Restauration collective › Communication sur les produits peu valorisés pour promouvoir leur consommation › Déjà traité mais n'a pas fonctionné économiquement : à retenter ? › Déconstruction de navires	3
Pêche et plaisance	Aire mobile	Aire / schéma / réflexion de carénage (plaisance)		2
Pêche et plaisance	Filets biosourcés	Agir sur les outils et la façon de les utiliser		3
Pêche et plaisance	Recyclage des bateaux, électrification bateaux de plaisance, matériaux biosourcés	Mutation dans la construction des bateaux de plaisance	› Electrification : le bateau produit de l'électricité à quai par le quai avec panneaux solaires ou éoliennes › + incitation financière (Test) › Attention : marché compliqué	1
Pêche et plaisance		Port à sec	- Intérêts : › Permet d'optimiser les plans d'eau › Augmente l'usage › Entretien + › Question de quelle part en accueil › Projet à Combrit avait existé mais pas de demande › Attention : utilisation d'autres espaces › Taille des bateaux baisse › Hybride › Polymorphe › Être ouvert aux expérimentations › Aides pour accompagner les jeunes › Nouvelle technologie : hydrolyseur permet d'optimiser la consommation › Attention : coût et pas de subvention › Revenir à propulsion vélue / voile en complément	5
Pêche et plaisance		Réfléchir à la décarbonation des navires	› Faire connaître les solutions quand elles émergent › Lobbying pour faire évoluer la législation européenne	9
Pêche et plaisance	Expérimentation existe pour renforcer les quais : transformation dans le port ou à proximité	Revalorisation / réemploi des bouées de dragage (polluées)		1
Pêche et plaisance	Pêche de qualité, effet sur les énergies, les installations en port / criée, pêche tourisme, importance de favoriser le collectif : mais comment ?	Favoriser la pêche artisanale et locale		10

Séquestration

Axe	Action	Objectif opérationnel	Commentaires	Hierarchisation (Nb de votes)
Séquestration carbone	Sensibiliser alimentation pauvre en production carbone	Modifier alimentation - réduire alimentation productive C		3
Séquestration carbone	Valoriser géothermie face aux autres modes de chauffage, réhabiliter des constructions anciennes, éviter de construire du neuf, valoriser la récupération d'énergie en local	Réduire la production carbone	» "Obliger" à faire une analyse comparative forage géothermique VS autres options dans les projets des collectivités (réseau chaleur) » Ingénierie financière pour aider les collectivités à financer les projets de géothermie	7
Séquestration carbone		Préservation des zones humides et réhabilitation des ZH artificialisées		4
Séquestration carbone	Stopper (limiter) l'imperméabilisation des espaces publics, favoriser les plantations (haies, arbres) et les toitures végétalisées	Aménagements urbains qui favorisent la séquestration carbone		2
Séquestration carbone	Valoriser production miscanthus	Production de biomasse (miscanthus)	» Si utilisé en local	0
Séquestration carbone	Protéger les haies bocagères existantes et créer haies et talus	Maintenir et augmenter les haies et talus	» Inventorier » Connaitre rôles » Définition intérêt » Sensibilisation / accompagnement agriculteurs » Créer une filière économique pour valoriser produits gestion haie - Amorcer la pompe	12
Séquestration carbone	Plantation de forêt, notamment pour production bois d'œuvre / ébénisterie	Augmentation des surfaces forestières	» Identifier les zones du territoire qui pourraient accueillir des plantations » Se projeter sur le temps long » Analyse coûts / bénéfices : ne pas planter si impact biodiversité » Attention contrainte mites	13

❖ Compte-rendu de l'atelier « sobriété et énergies renouvelables » du 6 mars 2025



Plan Climat Air Energie Territorial

Atelier plan d'actions Sobriété et ENR – Partenaires

Date	Jeudi 06 mars 2025 – 9h – Maison des associations – Pont-l'Abbé
Ordre du jour	Atelier plan d'actions 1. La démarche Air-Energie-Climat (AEC) 2. Habitat, Tertiaire, ENR : diagnostic et stratégie 3. Atelier : quelles actions complémentaires ? 4. Synthèse collective et hiérarchisation

Présent.e.s

NOM Prénom	Structure
BELLIS Quentin	GRDF
CHEVALIER Guillaume	Engie
CRENN Kévin	Le Phare et société CRENNERGIE
GUIBOUX Aurore	QCD / réseau Tynéo
HUHN Martine	La p'tite boîte
GUICHAOUA Jean-Luc	Centrale villageoise de l'ouest Cornouaille
LE COSSEC Anna	Indépendante – facilitatrice en intelligence collective
LE SIGNE Myriam	La p'tite boîte
PERON Jean-Luc	E-Kêr » et Kerwatt
SORET Valérie	DDTM
TANNIOU Bernard	E-Kêr et Kerwatt
HUON Youenn	SDEF
MOSES Florence	Responsable service planification locale – CCPBS
POITEVIN Adèle	NEPSEN
SACHOT Antoine	NEPSEN
ZUSSY Emma	Chargée de mission PCAET – CCPBS

Le support de présentation est joint à ce compte-rendu.

Afin de lancer la réunion, un tour de table est proposé. Chaque personne se présente et partage un projet / une expérience dont elle a entendu parler sur les sujets suivants : réduction des consommations d'énergie de l'Habitat, du Tertiaire ou de production d'énergie renouvelable :

- Antoine Sachot - Schéma directeur des énergies renouvelables - permet de questionner le rôle des collectivités dans le développement des énergies renouvelables sur le territoire
- Valérie Soret - étude pour installation d'ombrière photovoltaïque sur parking.
- Jean-Luc Guichaoua - Président Centrale villageoise, exemple de leurs actions : démarche des sociétés citoyennes d'énergie partagées, il souligne l'importance de travailler en commun pour faire avancer les choses, inquiétude pour demain.
- Jean-Luc Péron - sur l'association E-kër : « L'endroit où l'on vit ». Projet : projet personnel sur une maison basse consommation autonome, partage cette expérience avec une centaine de foyers sur la région pour témoigner de ce qui se fait, permet des échanges avec des personnes qui ont des idées et faire avancer les projets de chacun
- Bernard Tanniou - Présentation d'E-kër et de ses actions, association créée en 2014, organisation d'ateliers de récupération Eau de pluie, achat groupé, comment cuisiner en consommant moins d'énergie, SAS Kerwatt installation de centrale photovoltaïque financement à moitié citoyen 520 actionnaires sur la Bretagne, la transition se fera si tout le monde y participe, les élus ne doivent pas craindre les mouvements citoyens.
- Myriam Le Signe - à propos de la p'tite boîte : réduction des déchets, travail avec la population, association ancrée sur le territoire. Exemple personnel de construction d'une maison bioclimatique.
- Martine Huhn - projet d'agrandissement du site de la ressourcerie de Pont l'Abbé ; impossibilité de mettre du photovoltaïque, dans le projet de rénovation l'objectif est d'utiliser au maximum des matériaux de seconde main pour les bâtiments et création de 2 nouvelles filières pour le textile et les matériaux.
- Aurore Guiboux - Service public de rénovation de l'habitat (SPRH), rénovation de l'habitat, QCD est la porte d'entrée pour obtenir des informations et être redirigé au besoin. Le SIOCA avec accompagnement, rénovation énergétique mais aussi autre projet
- Guillaume Chevalier – dév
- Développement des réseaux de chaleur, exemple de la Piscine AQUASUD, avec une chaudière à biomasse, projet exemple dans sa rapidité d'exécution et la modularité du projet (possibilité d'ajouter une 3ème chaudière biomasse en cas de besoins supplémentaires avec de nouveaux logements dans la zone par exemple) Aussi, réseau de chaleur de QUIMPER quartier de Penhars, fourniture de biomasse en local avec un rayon d'approvisionnement de 25 km.
- Youenn HUON - Conseillers en énergie partagés, permettent de travailler sur la sobriété des bâtiments public ;
- Anna Le Cossec - accompagne les acteurs du territoire, co anime une animation au Bigouden Makers.
- Quentin Bellis - accompagne les collectivités vers la sobriété énergétique, exemple de projet de valorisation des biodéchets par un méthaniseur dans le nord Finistère.
- Florence Moses – exemple d'un quartier à Quimper, où un collectif d'habitants s'est constitué pour enclencher une démarche de rénovation énergétique, en lien avec le réseau Tynéo, en proposant des diagnostics énergétiques, voir si besoins équivalents, mutualisation pour travaux et achat.

Démarche Air-Energie-Climat

- Question (Q) : Pourquoi ne pas mélanger les élus et les partenaires lors des ateliers ?
- R : C'est un choix méthodologique essentiellement, mais souvent on observe que la parole des élus est plus libérée si on divise les temps d'échange. Cependant ça reste intéressant de confronter les visions en sein d'un atelier mutualisé. Cela pourrait être imaginé une fois le PCAET approuvé.
- Q : D'où proviennent les données ?

- R : Elles sont issues de l'Observatoire de l'Environnement et sont accessibles en libre accès sur le site Terristory : <https://terristory.fr/>

Stratégie

- Q : Les objectifs fixés par la stratégie du PCAET sont-ils figés ?
- R : Les objectifs sont figés mais tous les 3 ans on peut questionner les éléments lors de l'évaluation de mi-parcours du PCAET et tous les 6 ans on les revoit dans le cadre de la mise à jour du PCAET.

Habitat, Tertiaire, ENR : diagnostic et stratégie

Pas de remarques

Ateliers : quelles actions complémentaires ?

Les participants se sont répartis par table thématique :

- Sobriété & Efficacité : Réduire les excès, adopter une consommation modérée (de l'énergie, des biens, de l'eau, des ressources, etc.) & Utilisation de moins de ressources pour répondre à un même besoin (exemple : rénovation énergétique, économie circulaire, low-tech, réduction des pertes alimentaires)
- Production : Couvrir les besoins en énergie restants avec des énergies renouvelables

Un premier temps a permis de prendre connaissance des actions existantes. Un second temps visait à compléter les fiches-actions existantes et rédiger des actions complémentaires :

- « Comment les actions actuelles peuvent-elles être complétées à horizon 3 ans, 10 ans et 2050 ? »
- « Quelles sont mes propositions de nouvelles actions sur le volet réduction des consommations ? »

Au bout de 45 minutes, tous les participants changeaient de sous-thématique.

Une synthèse collective a été faite en fin d'atelier, s'appuyant sur une hiérarchisation des actions (système de votes avec gommettes).



Le tableau ci-dessous synthétise la liste des actions rédigées et le nombre de vote attribué à chacune.

Sobriété

Axe	Action	Objectif opérationnel	Commentaires	Hierarchisation (Nb de votes)
			» Une action conséquente (attention condition) » Attention aux arnaques : comment donner accès aux informations (asso de consommateurs) → répertoire / banque de données (Relai de Tynéo?) : utiliser les réseaux qui existent sur la rénovation énergétique » Exemple de garantie proposée à Brest : prise en charge par la CC	
Sobriété	Foire-expo	Temps de sensibilisation / communication / accompagnement (existe déjà : Tynéo)	Territorial : » Mobilisations des menaces → animation » Tynéo animation arnaques Actions plus locales » Chaque commune "pourquoi remplacer ma chaudière" Cibler les menaces concernées par courrier » Echelle communale » Se manifester volontairement » Sondage dans les revues communautaires » Connaissance des accompagnements existants » Passer par les grandes surfaces de bricolage » Temps festif / Spectacle vivant original	7
Sobriété		Faire connaître / valoriser les actions menées par les associations	Site internet de la CCPBS & Sud Bigouden par exemple pour relayer / communiquer sur des actions menées par les associations sur le territoire	0
	Associer les citoyens pour initier / inspirer / apporter une expertise sur les actions PCAET : portage par citoyens	Participation citoyenne sur les actions	Appel à projet sur la participation citoyenne	6
Sobriété	Aller au contact des écoles pour leur proposer des actions spécifiques	Animer des actions de sobriété à destination des scolaires	» Réduction de la consommation d'eau, d'électricité, etc. » Ouverture de la recyclerie, réduction de la production de déchets	4
Sobriété		Réemploi des eaux pluviales	Sous réserve des possibilités réglementaires	1

Efficacité

Axe	Action	Objectif opérationnel	Commentaires	Hierarchisation (Nb de votes)
Efficacité	Proposer des professionnels de l'énergie de manière rassurante Accueil de tous les ménages : guichet unique	Certification locale des professionnels des rénovations énergétiques	Plutôt s'appuyer sur l'existant : mieux vaut connaître Attention : lourd	0
Efficacité	Animation : accompagnement Travaux : aide à l'investissement en fonction des ressources	Dispositif rénovation habitat - Pacte territorial France Rénov'	Démarrage 2025 - volet faire connaître, puis pluriannuel » Inclure volet pour les copropriétés ? Conseil en sobriété : mobiliser fournisseurs / distributeurs	0
Efficacité	Accompagnement décret tertiaire et hors décret tertiaire	Rénovation bâtiments tertiaires	Décret tertiaire > 1000m2 Accompagnement hors décret tertiaire : » privés (hôtels, associations, petits locaux / CCI, CMA) » publics CEP, SDEF » Accompagnement technique et financier pour tous » Communication sur les dispositifs » Sobriété : retour sur "investissement" rapide	2
Efficacité		Communiquer sur l'accompagnement proposé aux habitants pour l'aide à l'habitat	» Identification d'experts lowtech sur le territoire (CF CCA) » Effacement consommation de pointe » Qui fait quoi entre le SIOCA, OCD, etc. ? Rendre visible l'action des collectivités » Quelles aides peuvent être mobilisées ? Comment ? » Guichet unique : appui technique ? Pour qui ? » Proposer des visites : rénovation - proposer à des habitants qui sont dans la même démarche de visiter des maisons qui ont été rénovées	6

Production ENR

Axe	Action	Objectif opérationnel	Commentaires	Hiérarchisation (Nb de votes)
Production	Eau chaude sanitaire	Favoriser le solaire thermique	» Camping, hôtel... » Particulier (rentable pour au moins 3 personnes) » Thermovoltaïque ? » Marché limité » Dispositif de l'ADEME pour reprendre les anciennes installations ratées	3
Production	Etude systématique de solarisation du neuf (et ancien)	Réflexion en amont systématique sur la solarisation des bâtiments neufs	Besoins pour attacher sur les toits : doit être réfléchi avant	4
Production		Vente kit PV porté par la collectivité		2
Production	Autoconsommation collective (PV mais pas que, petit éolien...) mix énergétique	Esprit de communauté d'énergie	» Peut permettre une baisse de coût garantie » Immeuble d'habitation / toiture zone artisanale / particuliers » 1 personne morale dont tous les acteurs font partie	8
Production	Utilisation dans le réseau de Gaz de Pont l'Abbé	Méthanisation / biogaz	- GRDF : taux de biogaz augmente dans les réseaux à l'échelle nationale » Etude gisement par EPCI 1 ou 2 unités sur le territoire possible » Potentiel sur le territoire ADEME appel à projet méthanisation » Besoin de trouver des groupes d'agriculteurs motivés (animation et mobilisation) » Reprendre initiatives antérieures, analyse des raisons des échecs, études possibilités	2

❖ Compte-rendu de l'atelier « adaptation au changement climatique » du 6 mars 2025



Plan Climat Air Energie Territorial

Atelier plan d'actions Adaptation au changement climatique

Date	Jeudi 06 mars 2025 – 14h – Maison des associations – Pont-l'Abbé
Ordre du jour	Atelier plan d'actions 1. La démarche Air-Energie-Climat(AEC) 2. Mobilités : diagnostic et stratégie 3. Atelier : quelles actions complémentaires ? 4. Synthèse collective et hiérarchisation

Présent.e.s	
BERREHOUC Géraldine	Conseillère municipale – Ile-Tudy
BILLIEN Jean-Luc	Adjoint aux travaux Treffiagat
BOILLLOT Sarah	Chargée de mission réserve naturelle régionale
BOURHIS Danielle	Conseillère municipale - Treffiagat
CAILLÈRE Fabien	Responsable du pôle technique – Plobannalec-Lesconil
CHEVER Martine	Responsable du service urbanisme – Pont-l'Abbé
DUPRÉ Jean-Claude	Vice-président de la CCPBS en charge de l'environnement, des mobilités et du numérique
FILLIATRE Emilie	Stagiaire Service littoral et biodiversité - CCPBS
FRIANT Grégory	Chargé de mission « Petites villes de demain » - Pont-l'Abbé
HUON Youenn	SDEF
JOUSSEAUME Eric	Maire de l'Ile-Tudy
JULLIEN Bruno	Conseiller municipal – Plobannalec-Lesconil
LE CLEAC'H Cyrille	Maire de Plobannalec-Lesconil
LE GALL-LE BERRE Brigitte	Première adjointe à la culture et au patrimoine - Combrit
LE TROADEC Gwenola	Maire de Penmarc'h
LEON Marguerite	Adjointe aux Finances, Culture, Communication – Ile-Tudy
MARTIN Gilles	Adjoint aux travaux – Ile-Tudy
MOSES Florence	Responsable service planification locale - CCPBS
POITEVIN Adèle	NEPSEN
SACHOT Antoine	NEPSEN
SCEBALT Jean	Conseiller municipal – Plobannalec-Lesconil
SINET Eric	Adjoint à l'urbanisme – Ile-Tudy
SOLLIEC Patrick	Responsable service urbanisme – Plobannalec-Lesconil
STEPHAN Nelly	Adjointes aux affaires financières et budgétaires - Plomeur
ZUSSY Emma	Chargée de mission PCAET - CCPBS

Les ateliers de l'adaptation aux changements climatiques

L'atelier est inspiré des « Ateliers de l'Adaptation au Changement Climatique (AdACC) ». Il s'agit d'ateliers focalisés sur les effets du changement climatique et permet d'aboutir à une réflexion autour des projets et démarches à mettre en place pour limiter la vulnérabilité du territoire.

« Les AdACC sont recommandés par l'ADEME comme outil de sensibilisation et de mise en action pour l'adaptation au changement climatique. Pour l'ADEME, la principale difficulté pour initier une démarche d'adaptation est le manque de maturité sur le sujet. Les AdACC répondent à ce manque et permettent de s'engager dans l'action avec méthode. »

<https://ateliers-adaptationclimat.fr/les-ateliers/>

L'atelier se déroule en 2 étapes :

- Découverte de la méthode

Cette partie permet de découvrir les composantes du risque, les clefs pour éviter la mal-adaptation, en partant de cas concrets facilement appréhendables. Ensuite il s'agit d'apprendre à évaluer des actions potentielles d'adaptation, en recherchant des co-bénéfices et de dessiner une trajectoire transformationnelle avec ces actions.

Contenu : Les composantes de la notion de risque, comment éviter la mal-adaptation, comment rechercher les co-bénéfices, comment dessiner une trajectoire transformationnelle.

- Expérimentation de la méthode

Dans cette dernière partie, les participants travaillent sur un enjeu spécifique à leur territoire déterminé collectivement. Ils vont chercher ensemble les vulnérabilités auxquelles est confronté l'enjeu et vont essayer de créer une trajectoire pour celui-ci.

Contenu : Travail sur un enjeu spécifique à l'entreprise ou à la collectivité déterminé en amont ; idée collective sur l'exposition et les vulnérabilités de l'enjeu ; esquisse d'une trajectoire transformationnelle

Les participants sont répartis en 3 groupes pour aborder 3 risques du territoire :

- Risques littoraux
- Risque de fortes précipitations
- Risque de sécheresse

A l'issue de l'atelier, chaque groupe compose une matrice des actions à mettre en place selon le degré d'implication qu'elles représentent et à quelles échéances elles doivent être mises en place.

Découverte de la méthode

A partir d'exemples simples, les participants se familiarisent avec les différentes composantes du risque, en définissant les termes et en les manipulant. Puis ils appréhendent la méthode.



Photos prises lors de l'atelier

Matrice résultat pour la table travaillant sur les risques de sécheresse:

ALEA : Sécheresse estivale ENJEU : Accès à l'eau en période estivale	Court terme	Moyen terme	Long terme
Mesure transformationnelle	Définition de la capacité d'accueil Barrages / stockages		Adaptation le système cultural Sobriété d'usage
Ajustement du système	Débits réservés Pompes direct dans la retenue OMB à 120 L/s	Performance des réseaux Performance de l'usine	Tarification progressive / saisonnière
Ajustement à la marge	Restrictions d'usage Sensibilisation liée à l'usage		

Matrice résultat pour la table travaillant sur les risques de fortes précipitations:

ALEA : Précipitations fortes / risque inondations ENJEU : Protection de la population	Court terme	Moyen terme	Long terme
Mesure transformationnelle	Respect code de niveau (contrôler que le permis de construire a été mis en œuvre comme prévu)	Bocage : préserver et restaurer	Relocalisation avec reconstruction
Ajustement du système	Désimperméabilisation Matériaux perméables (pour la nouvelle voirie, réduire la vitesse d'écoulement)	Eviter les constructions dans les zones à risque Création végétalisée	Gestion EP : - Entretien des cours d'eau / fossés - attention à la parcelle - Prévoir l'usage
Ajustement à la marge			

❖ Compte-rendu de l'atelier « adaptation et séquestration carbone » du 3 avril 2025



Plan Climat Air Energie Territorial

Atelier plan d'actions Adaptation et Séquestration – Partenaires

Date	Jeudi 03 avril 2025 – 9h30 – Maison des associations – Pont-l'Abbé
Ordre du jour	Atelier plan d'actions 1. La démarche Air-Energie-Climat (AEC) 2. Séquestration et Adaptation : diagnostic et stratégie 3. Atelier : quelles actions complémentaires ? 4. Synthèse collective et hiérarchisation

Présent.e.s

NOM Prénom	Structure
BIROU Marie	CCI
BLOUET Alice	Syndicat mixte des ports de pêche-plaisance de Cornouaille (SMPPPC)
CRENN Mathilde	Le Phare
HUITRIC Ronan	Association RIA
HUON Youenn	SDEF
LE COSSEC Laurianne	Cabinet d'expertise maritime GLAZ
LE DONGE Jean-Luc	Administrateur au GAB29
LE GOFF Hervé	Chambre d'agriculture du Finistère
MOSES Florence	Responsable service planification locale – CCPBS
POITEVIN Adèle	NEPSEN
QUENET Romain	Agriculteur
SACHOT Antoine	NEPSEN
SORET Valérie	DDTM
TREBERN Bernard	Bretagne Vivante
ZUSSY Emma	Chargée de mission PCAET – CCPBS

Le support de présentation est joint à ce compte-rendu.

Démarche Air-Energie-Climat

Pas de commentaires.

Séquestration et Adaptation : diagnostic et stratégie

Pas de commentaires

Ateliers : quelles actions complémentaires ?

Les participants se sont répartis par table thématique :

- Agriculture
- Pêche
- Tourisme

Un premier temps a permis de prendre connaissance des actions existantes. Un second temps visait à compléter les fiches-actions existantes et rédiger des actions complémentaires :

- « Comment les actions actuelles peuvent-elle être complétées à horizon 3 ans, 10 ans et 2050 ? »
- « Quelles sont mes propositions de nouvelles actions sur le volet stockage de carbone ? »
- « Quelles sont mes propositions de nouvelles actions sur le volet adaptation au changement climatique ? »

Au bout de 30 minutes, tous les participants changeait de sous-thématique.

Une synthèse collective a été faite en fin d'atelier, s'appuyant sur une hiérarchisation des actions (système de votes avec gommettes).

Le tableau ci-dessous synthétise la liste des actions rédigées et le nombre de vote attribué à chacune.

Axe	Action	Objectif opérationnel	Commentaires	Hiérarchisation (Nb de votes)
Agriculture	Réflexion sur le désamiantage des toitures agricoles Filière de recyclage des plaques amiantées	Production d'énergie avec des panneaux photovoltaïques	Frein : coût de désamiantage	6
Agriculture	Centraliser la connaissance sur les quantités d'eau prélevée (captages, forages...)	Utilisation de l'eau : voir qui consomme et combien		1
Agriculture	Information sur les cultures nouvelles possibles Réflexion sur les filières et les débouchés possibles	Développement de nouvelles cultures adaptées aux évolutions climatiques	» Réunion d'info sur les cultures et les filières possibles » Repérer les acteurs locaux et régionaux qui développent des filières	5
Agriculture	Breizh bocage Créer des liens entre les agriculteurs produisant des cultures (luzerne par exemple) avec des éleveurs pour valoriser des cultures	Bocage Maintenir la polyculture - élevage sur le territoire	Action en cours Nouvelle action Il existe des exemples sur le territoire (Jean Luc Le Donge)	1 3
Agriculture	Montrer les bénéfices économiques et environnementaux des haies Développement d'une filière locale du bois	Développement de haies ou talus plantés	» Restitution d'un groupe d'agriculteurs sur l'intérêt des haies » Travail au niveau de la collectivité sur le développement d'une filière de valorisation du bois local	8

Pêche & Plaisance

Axe	Action	Objectif opérationnel	Commentaires	Hierarchisation (Nb de votes)
Pêche et plaisance	Stratégie régionale, logistique durable volet routier et maritime	Transport de marchandises : déployer une offre de logistique durable		2
Pêche et plaisance	Faisabilité économique et technique mutualisation des bateaux de plaisance	Bateau partage / bateau stop	» Coût réel impacté à l'usager pour les places dans les ports pour conduire au bateau partage (peu de jours d'utilisation) » Mutualisation des bateaux de plaisance (accompagner les propriétaires pour les informer sur les possibilités de mise en location de leur bateau : assurance, système de location, etc.)	3
Pêche et plaisance	Mouillages écologiques type textile pour éviter les incidences dur les herbiers zostères Pédagogie auprès des plaisanciers pour les sensibiliser	Préserver les herbiers (zostères)		1
Pêche et plaisance	Electrification des navires de pêche et des quais (projet européen Brest2Bremen)	Décarbonation des navires de pêche et plaisance	» Projet européen interreg Brest2Bremen : électrification d'un navire de pêche (rétro lifting d'un navire thermique en navire à propulsion électrique + électrification des quais) » Projet FishIn » Activités de transformation par exemple : transport de marchandise, éviter le conditionnement polystyrène en utilisant des caisses réutilisables / consignées	2
Pêche et plaisance	Sobriété des activités de transformation et criées	Elargir la dynamique de sobriété à tous les acteurs de la filière maritime	» Criées : bacs de criées : leur nettoyage est très consommateur en eau. Une réflexion serait à engager pour ces eaux plutôt que de les rejeter en mer	2
Pêche et plaisance	Préservation de la santé au travail Prévention	Adapter les locaux professionnels à la hausse des température	PNAC - mesure 11	1
Pêche et plaisance	PV: Optimiser les surface de toiture des criées	Photovoltaïque / récupération des eaux pluviales	» 2 millions d'euros d'investissement sur le territoire pour équiper les criées permettrait d'absorber l'équivalent de 20% de la consommation électrique » Criées du GN et de Locudy : étude en cours pour l'installation de PV en toiture » Réfléchir à la mise en place d'une autoconsommation collective, y compris avec les mareyeurs extérieurs à la criée	4
Pêche et plaisance	Réemploi sur d'autres usages à terre Création de filière de déconstruction (réemploi de matériaux)	Offrir une seconde vie aux bateaux de plaisance qui ne peuvent plus naviguer		1
Pêche et plaisance	Rédaction cahier des charges, études et travaux potentiels	Etude de vulnérabilité des ports de Cornouaille vis à vis du risque de submersion marine	Etude s'intégrant dans le cadre du PAPI	1
Pêche et plaisance	Eaux pluviales récupérées des toitures de criées pour le carénage et le nettoyage des cales et des ports de pêche (plutôt qu'eau de javel)	Réutilisation des eaux pluviales pour les activités de pêche et de plaisance		3
Pêche et plaisance	Allonger la durée de vie du matériel de loisir nautique, sobriété usage de ressources et des événements	Nautisme / accompagner la transition	» Allonger la durée de vie du matériel de loisir nautique » Centres nautiques : installations de mousseurs et limitation du temps d'usage des douches via jetons par exemple » Evénements nautiques : réduire leur impact (déplacements, limitation de l'incidence sur les espaces naturels, etc.)	0

Pêche et plaisance	Préserver les activités conchyliques et permettre des implantations nouvelles Pollution des eaux via matériel conchylicole - accompagner les professionnels pour sensibiliser Décarbonation activité conchylicole	Conchyliculture - préserver la qualité de l'eau et des zones conchyliques	3
--------------------	---	---	---

Tourisme

Axe	Action	Objectif opérationnel	Commentaires	Hiérarchisation (Nb de votes)
Tourisme		Mise en place de parking relai et navette touristique	Souvent défaut de signalétique accentué par le défaut de connaissances du site par les touristes	1
Tourisme	Entreprises : restaurant et logement touristique : renforcement de l'animation, relai service tourisme	Clés vertes (label existant CCI)		0
Tourisme		Réduction consommation de l'espace		2
Tourisme	Proposer des temps d'échange, visites de sites "exemples" Importance de sensibilisation et communication auprès des pro et des usagers	Intervention / présentation des choses qui existent et faire le point de ce qui existe déjà	› Label ATR (tourisme responsable) › Stratégie de communication › Aller chercher ceux qui sont difficiles à mobiliser en allant chez eux	0
Tourisme	Renforcer par accompagnement du secteur privé, travail sur des pistes de réflexion	Ecod'eau - ecodev existant CCI)		0
Tourisme	Tourisme affinitaire, marque du territoire, avoir une vision stratégique de ce que l'on vise pour le territoire	Promouvoir du tourisme hors saison	Travail en collectif, éviter de voir cela comme une contrainte	4
Tourisme	Ambition du territoire, être un territoire exemplaire	Labélisation : proposer un objectif pour la collectivité d'aller vers une labélisation pour le territoire (ex TETE)		5
Tourisme	Impact du changement climatique ; chaleur augmente dans d'autres régions touristiques	Anticiper une augmentation de la fréquentation touristique : capacité d'accueil		4
Tourisme	Promotion par les communes ? Stratégie pour contrôler les logements touristiques (Airbnb), lien avec la politique habitat	Favoriser le développement de sites "vertueux"	Meilleure protection du propriétaire loueur (garantie ANAH)	4

3. LA CONCLUSION ET LE BILAN DE LA CONCERTATION

Malgré plusieurs canaux d'information appelant les habitants à formuler des observations, aucune observation n'a été formulée par messagerie électronique. Cependant, les différents outils de communication ont permis de faire connaître la procédure d'élaboration du PCAET et de sensibiliser la population aux enjeux du changement climatique.

Les différents ateliers de co-construction de la stratégie et du programme d'actions ont également permis de récolter de nombreuses réflexions et observations, dans un contexte d'émulation collective, qui sont venues nourrir la rédaction de la stratégie et du programme d'actions, tout en garantissant un document adapté et cohérent avec les enjeux du territoire. Chaque atelier a mis en avant la nécessité de renforcer l'acculturation et la sensibilisation des habitants et acteurs du territoire aux enjeux air-climat-énergie.

La concertation a permis de faire remonter beaucoup d'actions portées par des acteurs du territoire et les communes. Bien que ce recensement ne soit pas exhaustif, il a permis un premier pas vers l'interconnaissance des actions, qui sera nécessaire lors de la vie du PCAET.

Certains participants aux ateliers ont cependant mis en avant des regrets quant à l'absence d'échanges entre élus et partenaires. L'ensemble des partenaires économiques et institutionnels associés ont aussi mis en avant les bénéfices de cette concertation préalable, ainsi que ceux de la co-construction du document. Enfin, les contraintes organisationnelles imposées par le format des ateliers (horaires et dates) n'ont malheureusement pas permis de mobiliser l'ensemble des acteurs invités à participer à ces derniers.